

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2003

14 octobre 2009

### SOMMAIRE

<b>Aboukir Maritime S.A.</b> .....	<b>96109</b>	<b>Lux-Portfolio Advisory S.A. Holding</b> .....	<b>96108</b>
<b>Agence Générale de Marques et de Brevets S.E.</b> .....	<b>96102</b>	<b>Lux-Tex Investissements S.A.</b> .....	<b>96107</b>
<b>Bibas S.A.</b> .....	<b>96134</b>	<b>MHP S.A.</b> .....	<b>96107</b>
<b>Bombardier Luxembourg Investments S.A.</b> .....	<b>96106</b>	<b>Mulder Investment S.A.</b> .....	<b>96111</b>
<b>B-Technic S.A.</b> .....	<b>96098</b>	<b>NAMPAK Healthcare Luxembourg S.A.</b> .....	<b>96139</b>
<b>Compagnie Financière Holding «La Petite Amboise» S.A.</b> .....	<b>96107</b>	<b>Nouvelles Orientations Maritimes S.A.</b> ...	<b>96111</b>
<b>Dasos Timberland Fund I</b> .....	<b>96136</b>	<b>OBG Lux SA</b> .....	<b>96103</b>
<b>DB Silver IV S.à r.l.</b> .....	<b>96103</b>	<b>Octafinance S.A.</b> .....	<b>96143</b>
<b>Delilah Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>96113</b>	<b>Partners Group Global Mezzanine 2005 S.C.A., SICAR</b> .....	<b>96137</b>
<b>Elle Realty S.A.</b> .....	<b>96108</b>	<b>Patent Line Holding S.A.</b> .....	<b>96102</b>
<b>Eurofind Food S.A.</b> .....	<b>96108</b>	<b>Quoniam Funds Selection SICAV</b> .....	<b>96138</b>
<b>Even RX Properties S.C.A.</b> .....	<b>96135</b>	<b>Ragon S.A.</b> .....	<b>96112</b>
<b>Experian Luxembourg Investments S.à r.l.</b> .....	<b>96134</b>	<b>Ramius Enterprise Luxembourg Holdco S.à r.l.</b> .....	<b>96099</b>
<b>Fimaco International S.A.</b> .....	<b>96138</b>	<b>Rivera &amp; Cie s.e.n.c.</b> .....	<b>96144</b>
<b>Finex S.à.r.l.</b> .....	<b>96137</b>	<b>Safran</b> .....	<b>96143</b>
<b>Fin Po S.A., SICAR</b> .....	<b>96136</b>	<b>Sibelco S.à r.l.</b> .....	<b>96110</b>
<b>Fluglehrer- und Pilotenservice S.à r.l.</b> ....	<b>96140</b>	<b>Sibelco S.à r.l.</b> .....	<b>96110</b>
<b>Fluortech S.A.</b> .....	<b>96108</b>	<b>S K S.à r.l. (Heizungstechnik, Bäder und thermische Solartechnik)</b> .....	<b>96138</b>
<b>Galloinvest Sàrl</b> .....	<b>96112</b>	<b>Softness S.à r.l.</b> .....	<b>96111</b>
<b>Goldmann Finance SPF S.A.</b> .....	<b>96139</b>	<b>Stalpa S.à r.l.</b> .....	<b>96098</b>
<b>Grignan Holding</b> .....	<b>96109</b>	<b>Stige S.A.</b> .....	<b>96136</b>
<b>Guilbert Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>96139</b>	<b>Subsea 7 Luxembourg Finance S.à r.l.</b> ....	<b>96136</b>
<b>Huit Participations S.A. Luxembourg</b> ....	<b>96110</b>	<b>Team Schramm S. à r. l.</b> .....	<b>96138</b>
<b>I.F.H. Lux S.A.</b> .....	<b>96110</b>	<b>Telimmo S.A.</b> .....	<b>96112</b>
<b>IPEF III Holdings N° 5 S.A.</b> .....	<b>96107</b>	<b>Telimmo S.A.</b> .....	<b>96112</b>
<b>Isoletanche S.A.</b> .....	<b>96100</b>	<b>TMS S.A.</b> .....	<b>96113</b>
<b>JT International Luxembourg S.A.</b> .....	<b>96139</b>	<b>Tottenham Hale S. à r. l.</b> .....	<b>96138</b>
<b>Kebo Holding S.A.</b> .....	<b>96109</b>	<b>Trèves Offices SA</b> .....	<b>96109</b>
<b>La Gardia S.A.H.</b> .....	<b>96111</b>	<b>Trier SG S.à r.l.</b> .....	<b>96101</b>
<b>Lavolo S.A.</b> .....	<b>96103</b>	<b>Visio Media S.à r.l.</b> .....	<b>96137</b>
<b>Les Vieux Oliviers</b> .....	<b>96137</b>	<b>White Isoletanche S.A.</b> .....	<b>96100</b>
<b>LSREF Summer Holdings, S.à r.l.</b> .....	<b>96099</b>	<b>Wodzislav Slaski S.à r.l.</b> .....	<b>96108</b>
<b>LuxCo 98 S.à r.l.</b> .....	<b>96135</b>		

**B-Technic S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1818 Howald, 4, rue des Joncs.

R.C.S. Luxembourg B 98.927.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 22 septembre 2009.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2009125278/12.

(090150479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2009.

**Stalpa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-1123 Luxembourg, 6, Plateau Altmünster.

R.C.S. Luxembourg B 111.622.

L'an deux mil neuf, le dix juillet.

Par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

A comparu:

Madame Stéphanie JAUQUET, gérante de société, demeurant à L-7240 Béréldange, 7, route de Luxembourg,

en sa qualité d'associée unique de la société à responsabilité limitée "STALPA S.à r.l.", ayant son siège social à Luxembourg, 6, Plateau Altmünster, inscrite au R.C.S. Luxembourg B n° 111.622,

constituée sous la dénomination de "Aglío &amp; Olio S.à r.l." par acte du notaire Jean SECKLER en date du 27 octobre 2005, publié au Mémorial C n° 343 du 16 février 2006, et les statuts ainsi que la dénomination ont été modifiés par acte du même notaire en date du 14 mars 2008, publié au Mémorial C n° 1127 du 7 mai 2008,

avec un capital social actuel de EUR 50.000.- (cinquante mille Euros), représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 500.- (cinq cents Euros) chacune.

Ensuite la comparante déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que l'associée unique, détenant l'intégralité du capital social de EUR 50.000.- (cinquante mille Euro), est présent à la présente assemblée qui en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Décision d'augmenter le capital social de la société à EUR 100.000 (cent mille Euros), représenté par 200 (deux cents) parts sociales, chacune d'une valeur nominale de EUR 500 (cinq cents Euros).

2. Souscription et libération intégrale par l'actuel associé unique à raison de 20 parts sociales et par deux nouveaux associés à raison de 40 parts sociales chacun.

3. Modification subséquente de l'article 6 des statuts.

4. Divers.

L'associée unique, siégeant en assemblée générale, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique, après avoir renoncé partiellement à exercer son droit de souscription préférentiel par rapport à l'augmentation de capital dont question ci-après,

décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 50.000 (cinquante mille Euros),

en vue de le porter de EUR 50.000 (cinquante mille Euros) à EUR 100.000 (cent mille Euros),

par la création de 100 (cent) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 500 (cinq cents Euros) chacune, émises au pair et jouissant des mêmes droits et avantages que les parts sociales existantes,

entièrement souscrites et intégralement libérées par versement en numéraire,

par l'actuel associé unique à raison de 20 (vingt) parts sociales nouvelles

et par deux nouveaux associés, savoir:

- Mme Françoise POUYSSEGUR, sans état particulier, née à Tarbes, le 10 janvier 1948, demeurant à L- 2343 Luxembourg, 104, rue des Pommiers, ici présente, à raison de 40 parts sociales nouvelles,

- Mr Jean-Claude SCHAEFFER, employé privé, né à Luxembourg, le 7 juillet 1949, demeurant à L-1129 Luxembourg, 40, rue des Anémones, laquelle procuration, après avoir été signée NE VARIETUR par les comparants à l'acte et le notaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée,

par un versement en espèces d'un montant total de EUR 50.000 (cinquante mille Euros), somme qui se trouve à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

Suite à l'augmentation de capital qui précède, le capital social est désormais souscrit comme suit:

- Mme Stéphanie JAUQUET, précitée, cent vingt parts sociales: . . . . .	120.-
- Mme Françoise POUYSSEGUR, précitée, quarante parts sociales: . . . . .	40.-
- Mr Jean-Claude SCHAEFFER, précité, quarante parts sociales: . . . . .	40.-
Total: deux cents parts sociales: . . . . .	200.-

#### Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, les associés décident de modifier le premier alinéa de l'article 6 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

"Le capital social est fixé à EUR 100.000 (cent mille Euros) représenté par 200 (deux cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 500 (cinq cents Euros) chacune."

#### Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société suite aux résolutions prises, est estimé à EUR 1.000.-.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: S. JAUQUET, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 10 juillet 2009, LAC/2009/27606. — Reçu soixante-quinze Euros (EUR 75.-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02/08/09.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2009124419/70.

(090149805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2009.

#### **Ramius Enterprise Luxembourg Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4243 Esch-sur-Alzette, 97, rue Jean-Pierre Michels.

R.C.S. Luxembourg B 130.705.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009125279/12.

(090150624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2009.

#### **LSREF Summer Holdings, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 147.684.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009125280/12.

(090150640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2009.

**White Isoletanche S.A., Société Anonyme,  
(anc. Isoletanche S.A.).**

Siège social: L-3501 Dudelange, 40, rue Aloyse Kayser.  
R.C.S. Luxembourg B 94.155.

L'an deux mil neuf, le huitième jour du mois de septembre.

Par devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven,

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ISOLETANCHE S.A., ayant son siège social à L-3501 Dudelange, 40, rue Aloyse Kayser, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 94.155, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean Seckler de résidence à Junglinster en date du 5 juin 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 785 du 25 juillet 2003 (la "Société").

Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu par acte du notaire Jean Seckler, précité en date du 23 avril 2008 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1442 du 11 juin 2008.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Grégory CAVELIER, ingénieur, demeurant à B-6640 Vaux-sur-Sûre, 50, rue de Marche (Belgique),

qui désigne comme secrétaire Monsieur Frédéric BALAES, employé administrateur, né le 25 août 1975 à Rocourt, demeurant au 21F Bodange, B-6637 Fauvillers.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Charles-Auguste THIRY, employé administrateur, demeurant au 36, rue devant la Croix, B-6747 Châtillon.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Modification de la dénomination sociale en WHITE ISOLETANCHE S.A. et modification en conséquence l'article 1<sup>er</sup> des statuts;

2. Révocation de Monsieur Francis Marques et démission de Monsieur Domingo Vieira de leur fonction d'administrateur de la Société et décharge à leur accorder;

3. Nomination de deux nouveaux administrateurs de la Société pour une période de 6 ans à savoir Messieurs Frédéric Balaes et Charles-Auguste Thiry; renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Grégory Cavelier pour une nouvelle période de 6 ans et démission de son poste d'administrateur délégué;

4. Modification du pouvoir de représentation de la Société vis-à-vis des tiers et en conséquence du dernier alinéa de l'article 8 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante: "Art. 8. Dernier alinéa. La société se trouve engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de trois administrateurs. Jusqu'à concurrence de EUR 10.000,-, la société se trouve engagée par la signature individuelle d'un administrateur. Pour tout engagement dépassant cette contre-valeur la co-signature de deux autres administrateurs est nécessaire.";

5. Constatation de la détention par un seul actionnaire WHITE MANAGEMENT S.A. de l'intégralité des actions de la Société.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées „ne varietur" par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale en WHITE ISOLETANCHE S.A. et en conséquence l'article 1<sup>er</sup> des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 1<sup>er</sup>** . Il est formé par les présentes une société anonyme sous la dénomination de WHITE ISOLETANCHE S.A."

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Domingo Vieira présentée en date du 18 décembre 2008 de sa fonction d'administrateur de la Société et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

L'assemblée décide de révoquer Monsieur Francis Marques et lui accorde décharge pour son mandat.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de nommer en qualité d'administrateur de la Société pour une période arrivant à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2015:

- Monsieur Charles-Auguste THIRY, employé administrateur, né le 5 janvier 1969 à Etterbeek, demeurant au 36, rue devant la Croix, B-6747 Châtillon; et

- Monsieur Frédéric BALAES, employé administrateur, né le 25 août 1975 à Rocourt, demeurant au 21F Bodange, B-6637 Fauvillers.

L'assemblée décide de renouveler le mandat d'administrateur de la Société de Monsieur Grégory Cavelier pour une période arrivant à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2015, ce dernier n'est toutefois pas reconduit dans sa fonction d'administrateur-délégué.

Le conseil d'administration est donc composé comme suit:

- Monsieur Charles-Auguste Thiry, précité. -Monsieur Grégory Cavelier, précité.

- Monsieur Frédéric Balaes, précité.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de modifier le pouvoir de représentation de la Société vis-à-vis des tiers et en conséquence le dernier alinéa de l'article 8 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 8. Dernier alinéa.** La société se trouve engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de trois administrateurs. Jusqu'à concurrence de EUR 10.000,-, la société se trouve engagée par la signature individuelle d'un administrateur. Pour tout engagement dépassant cette contre-valeur la co-signature de deux autres administrateurs est nécessaire."

*Cinquième résolution*

L'assemblée constate, sur présentation du registre des actionnaires et /ou des titres au porteur, que l'intégralité des actions de la Société est détenue par un seul actionnaire WHITE MANAGEMENT S.A.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille cent Euros (EUR 1.100,-).

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Grégory Cavelier, Frédéric Balaes, Charles-Auguste Thiry, Paul Bettingen

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 11 septembre 2009 LAC / 2009 / 36785. Reçu 75.-

*Pr le Receveur (signé):* Franck Schneider.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 23 septembre 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009124581/96.

(090150304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2009.

**Trier SG S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 109.754.

—  
RECTIFICATIF

Une erreur s'est glissée dans la rédaction de l'extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 27 novembre 2008 de la Société à Responsabilité Limitée "TRIER S.G. S.à r.l.". Ledit extrait a été enregistré à Luxembourg

le 29 janvier 2009, réf. LSO-DA10386 et a été déposé pour le compte de la société au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 17 février 2009, sous le numéro 090027831, publié au Mémorial C n°519 du 10 mars 2009 sous la référence 2009025495/723/28.

Il convient de lire:

"La démission de Monsieur Alfonso CARVAJAL GARCIA-VALDECASAS, comme Gérant de catégorie B, demeurant au 85, Avenue du bois, L-1250 Luxembourg, est acceptée avec effet au 31 décembre 2008. Est nommé nouveau Gérant de catégorie B avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009 Monsieur Santiago GASTON DE IRIARTE, né le 05 mai 1947, demeurant au 76, Zurbano 28010 Madrid, Espagne. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires approuvant les comptes de l'année 2010."

au lieu de:

"La démission de:

- Alfonso Carvajal Garcia-Valdecasas, gérant catégorie B, 85, avenue du Bois, L-1250 Luxembourg est acceptée avec effet au 27 novembre 2008.

Est nommé nouveau gérant catégorie B:

Durée du mandat: indéterminée

- Santiago Gaston De Iriarte, c/Zurbano, 76, Madrid, Spain".

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2009.

Pour TRIER S.G. S. à R.L.

FIDALUX S.A.

Signature

Le domiciliataire

Référence de publication: 2009125231/33.

(090150935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2009.

---

#### **Agence Générale de Marques et de Brevets S.E., Société Européenne.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 15.898.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 56062 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2009125283/12.

(090150830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2009.

---

#### **Patent Line Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 39.442.

—  
*Résolution prise par le Conseil  
d'Administration en date du 24 avril 2009*

- Monsieur Christophe BLONDEAU, Administrateur, né le 28 février 1954 à Anvers, résidant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg est nommé Président du Conseil d'Administration. Il occupera cette fonction pendant toute la durée de son mandat d'Administrateur dans la Société.

Pour extrait conforme

R. THILLENS / C. BLONDEAU

Administrateur / Administrateur et Administrateur-délégué

Référence de publication: 2009125373/15.

(090150366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2009.

---

**DB Silver IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 114.895.

---

**CLÔTURE DE LIQUIDATION***Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 28 Août 2009 à Luxembourg;*

- L'Assemblée donne pleine et entière décharge au Liquidateur et au Commissaire à la liquidation pour l'exécution de leurs mandats.

- L'Assemblée prononce la clôture de la liquidation de la Société.

- L'Assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social de la Société, et en outre les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DB SILVER IV S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009125316/19.

(090150346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2009.

---

**Lavolo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 107.284.

---

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 28 septembre 2009*

En date du 25 septembre 2009, Madame Patricia Prima a démissionné de son poste d'administrateur, avec effet immédiat.

Le conseil d'administration coopte en remplacement Madame Nathalie Duchaussoy, employée privée, née le 24 juillet 1965 à Thionville (France) demeurant professionnellement à L-2340 Luxembourg., 25 rue Philippe II.

Le conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale des actionnaires, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Luxembourg, le 28 septembre 2009.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009125340/19.

(090150682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2009.

---

**OBG Lux SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-5691 Mondorf-les-Bains, 20, Z.A.E. Le Triangle Vert.

R.C.S. Luxembourg B 116.239.

Urkunde des Notars Thomas Reich

Schlosshof 2, D-66564 Ottweiler

Tel. (+49) (0)6824 30270/Fax (+49) (0)6828 -302711

SB: Notar Reich / Az.:3983.DOC

Verhandelt in Ottweiler am sechszwanzigsten August Zweitausendneun (2009).

Vor uns, Thomas Reich, Notar, mit dem Amtssitz zu Ottweiler im Bezirk des Oberlandesgerichts Saarbrücken (Bundesrepublik Deutschland),

erschieden:

1 die OBG AG mit dem Sitz in Ottweiler, eine Aktiengesellschaft deutschen Rechts, eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Saarbrücken unter HR B 16126, Postanschrift: Illinger Straße 150, D-66564 Ottweiler, Deutschland,

vertreten durch ihren einzelvertretungsberechtigten Vorstand, den uns, Notar, von Person bekannten Herrn Jürgen RABER, geboren am 09. Dezember 1954, geschäftsansässig Illinger Straße 150, D-66564 Ottweiler, Deutschland,

Der Notar bescheinigt aufgrund heutiger Einsicht in das elektronische Handelsregister des Amtsgerichts Saarbrücken zu HR B 16126, dass dort die OBG AG mit dem Sitz in Ottweiler sowie Herr Jürgen Raber, vorgenannt, als einzelvertretungsberechtigt und mit der Befugnis, im Namen der Gesellschaft mit sich als Vertreter eines Dritten Rechtsgeschäfte abzuschließen ausgestatteter Vorstand eingetragen sind.

2 Herr Guido BLAß, geboren am 03. August 1954, geschäftsansässig Illinger Straße 150, D-66564 Ottweiler, Deutschland, Uns, Notar, von Person bekannt.

Erklärend, hier im eigenen Namen, aber auf fremde Rechnung, nämlich als Treuhänder des wirtschaftlich Berechtigten, der OBG Beteiligungsgesellschaft leitender Mitarbeiter bR, Illinger Straße 150, 66564 Ottweiler, zu handeln.

Die Erschienenen ließen folgende Gesellschafterversammlung (Außerordentliche Generalversammlung) und Übernahmeerklärungen beurkunden:

Im Jahre zweitausendneun (2009), den sechszwanzigsten August.

Vor dem unterzeichneten Thomas REICH, Notar, mit dem Amtssitz zu Ottweiler im Bezirk des Oberlandesgerichts Saarbrücken (Bundesrepublik Deutschland),

sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft OBG Lux SA, einer société anonyme, mit Sitz in 24, rue Beaumont, L-1219 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, "eingetragen beim luxemburgischen Handels- und Gesellschaftsregister unter Nummer B 116 239, gegründet gemäß notarieller Urkunde des Maître Roger ARRENSDORFF mit Sitz in Bart Mondort (Großherzogtum Luxemburg), vom 22. Juni 2006, veröffentlicht im Mémorial C. Recueil des Sociétés et Associations vom 12. Juli 2006, Nummer 1344 (die "Gesellschaft") zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten. Die Satzung der Gesellschaft wurde noch nicht geändert.

Die Versammlung wurde um 11:43 Uhr eröffnet. Den Vorsitz führte Herr Jürgen Raber, Unternehmer, vorgenannt. Der Vorsitzende ernannte zum Sekretär Frau Tina Seiwort geb. Raber, Privatangestellte, mit Berufsanschrift in D-66564 Ottweiler, Illinger Straße 150.

Die Versammlung bestellte zur Stimmprüferin Frau Sandra Michel, Privatangestellte, mit Berufsanschrift in D-66564 Ottweiler, Illinger Straße 150.

Der Vorstand der Versammlung war somit gebildet und der Vorsitzende forderte den Notar auf, nachstehende Erklärungen zu beurkunden:

1 Dass die Tagesordnung der Hauptversammlung folgendermaßen lautet:

#### *Tagesordnung*

(A) Erhöhung des Gesellschaftskapitals um einen Betrag von vierhunderttausend Euro (EUR 400.000,00), um das bestehende Kapital von einhunderttausend Euro (EUR 100.000,00) auf fünfhunderttausend Euro (EUR 500.000,00) zu erhöhen.

(B) Ausgabe von vierzigtausend (40.000) neuen Aktien mit einem Nennwert von jeweils zehn Euro (EUR 10,00), welche die gleichen Rechte wie die bestehenden Aktien haben sollen.

(C) Annahme der Zeichnung der neuen Aktien durch

a. die OBG AG mit dem Sitz in Ottweiler, eine Aktiengesellschaft deutschen Rechts, eingetragen im Handelsregister des Amtsgerichts Saarbrücken unter HR B 16126, Postanschrift: Illinger Straße 150, D-66564 Ottweiler, Deutschland, vertreten durch ihren einzelvertretungsberechtigten Vorstand, Herrn Jürgen RABER, geboren am 09. Dezember 1954, geschäftsansässig Illinger Straße 150, D-66564 Ottweiler, Deutschland,

b. Herr Guido BLAß, geboren am 03. August 1954, geschäftsansässig Illinger Straße 150, D-66564 Ottweiler, Deutschland,

und der vollständigen Einzahlung dieser neuen Aktien mit einem Nennwert von zusammen 400.000,00 Euro (EUR 400.000,00) Euro durch eine Barkapitaleinlage.

(D) Änderung des Artikels 5 der Satzung der Gesellschaft, welche Änderung die unter den Punkten A) bis C) gefassten Beschlüsse widerspiegeln wird, ohne den Gesellschaftszweck zu ändern.

(E) Verlegung des Sitzes der Gesellschaft von Luxemburg-Stadt nach L- 5691 Bad Mondorf, 20 Z.A.E. Le Triangle Vert, und entsprechende Änderung des Artikels 3 Absatz 1 der Satzung.

(F) Sonstiges

2 Dass die anwesenden oder vertretenen Aktionäre, die Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre und die Stückzahl ihrer Aktien auf einer Anwesenheitsliste eingetragen sind; diese Anwesenheitsliste, welche durch die anwesenden Aktionäre, die Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre, den Vorstand der Versammlung und den unterzeichnenden Notar unterschrieben wurde, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigelegt um mit derselben einregistriert zu werden.

3 Dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist und alle Aktionäre, die anwesend oder vertreten sind, erklären, dass sie rechtzeitig im Voraus benachrichtigt und über die Tagesordnung der Versammlung informiert wurden, so dass keine Einberufungsbekanntmachungen erforderlich waren.

4 Dass die Versammlung ordnungsgemäß konstituiert ist und gültig über alle Punkte auf der Tagesordnung entscheiden kann.

5 Dass die Hauptversammlung der Aktionäre folgende Beschlüsse einstimmig verabschiedete:

#### *Erster Beschluss*

Die Hauptversammlung der Aktionäre beschloss die Erhöhung des Gesellschaftskapitals um einen Betrag von vierhunderttausend Euro (EUR 400.000,00), um das aktuelle Kapital von einhunderttausend Euro (EUR 100.000,00) auf fünfhunderttausend Euro (EUR 500.000,00) zu erhöhen.

#### *Zweiter Beschluss*

Die Hauptversammlung der Aktionäre beschloss die Ausgabe von vierzigtausend (40.000) neuen Aktien mit einem Nennwert von jeweils zehn Euro (EUR 10,00), welche die gleichen Rechte wie die bestehenden Aktien haben sollen.

#### *Zeichnung und Zahlung*

Daraufhin sind erschienen vorgenannten Aktionäre, die OBG AG und Herr Guido BLAß.

Die OBG AG erklärt, fünfunddreißigtausendzweihundert (35.200) neue Aktien der Gesellschaft mit einem Nennwert von jeweils zehn Euro (EUR 10,00) zu zeichnen und diese neuen Aktien voll in bar einzuzahlen, so dass die Summe von dreihundertzweiundfünfzig-tausend Euro (EUR 352.000,00) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, so wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde, welcher dies ausdrücklich feststellt.

Herr Guido BLAß erklärt, viertausendachthundert (4.800) neue Aktien der Gesellschaft mit einem Nennwert von jeweils zehn Euro (EUR 10,00) zu zeichnen und diese neuen Aktien voll in bar einzuzahlen, so dass die Summe von achtundvierzigtausend Euro (EUR 48.000,00) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, so wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde, welcher dies ausdrücklich feststellt.

Daraufhin beschloss die Hauptversammlung der Aktionäre, die oben genannte Zeichnung sowie die vollständige Einzahlung durch die vorstehend genannten Zeichner anzunehmen und die neuen Aktien an die vorstehend genannten Zeichner zuzuweisen.

#### *Dritter Beschluss*

Die Hauptversammlung der Aktionäre beschloss, Artikel 5 der Satzung der Gesellschaft zu ändern und neu zu fassen, welche Neufassung die oben genannten Beschlüsse widerspiegelt:

„**Art. 5. Kapital, Aktien.** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt 500.000,00 Euro (in Worten: fünfhunderttausend Euro), eingeteilt in 50.000 Aktien mit einem Nominalwert von je 10,00 Euro, welche eine jede Anrecht gibt auf eine Stimme in den Generalversammlungen.

Die Aktien sind Inhaberaktien.

Die Aktien können in Aktienzertifikaten zusammengefasst werden, die eine Mehrheit von Aktien verbrieften. Der Anspruch eines Gesellschafters auf Einzelverbriefung von Aktien ist ausgeschlossen.

Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft kann erhöht oder herabgesetzt werden durch Beschluss der Generalversammlung, welcher wie bei Satzungsänderungen zu fassen ist.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäß den darin festgelegten Bedingungen ihre eigenen Aktien erwerben.“

#### *Vierter Beschluss*

Die Hauptversammlung der Aktionäre beschloss, den Sitz der Gesellschaft von Luxemburg-Stadt nach L-5691 Bad Mondorf, 20 Z.A.E. Le Triangle Vert, zu verlegen und Artikel 3 Absatz 1 der Satzung dementsprechend wie folgt zu ändern und neu zu fassen:

„Der Sitz der Gesellschaft ist Bad Mondorf (Grossherzogtum Luxemburg).“

#### *Schätzung der Kosten*

Die Kosten, Auslagen, Aufwendungen und Honorare jeglicher Art, welche der Gesellschaft auf Grund dieser Urkunde entstehen, werden auf zweitausend 00/100 Euro (EUR 2.000,00) geschätzt.

#### *Keine weiteren Beschlüsse*

Sonstige Beschlüsse wurden nicht gefasst.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung um 11:53 Uhr aufgehoben.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Ottweiler, Bundesrepublik Deutschland, am Datum wie eingangs erwähnt.

Der Text der vorliegenden Urkunde ist auf Wunsch der Parteien in deutscher Sprache abgefasst. Die Urkunde soll im Großherzogtum Luxemburg Verwendung finden.

Diese Urkunde wurde von uns, Notar, sowie den Erschienenen welche uns, Notar, nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt sind, vorgelesen, von den Erschienenen genehmigt und von den Erschienenen und uns, Notar, eigenhändig wie folgt unterzeichnet.

Gezeichnet: RABER BLAß SEIWERT MICHEL TH. REICH, Notar

Enregistré à Luxembourg Actes Civiles, le 03 septembre 2009 - Relation: LAC/2009/35746. Reçu soixant-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Franck SCHNEIDER.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, erteilt zwecks Hinterlegung beim Handels- und Firmenregister in Luxemburg.

Ottweiler, den 15. September 2009.

Thomas Reich

Notar

*Apostille*  
(Convention de La Haye du 5 octobre 1961)

1. Land: Bundesrepublik Deutschland

Diese öffentliche Urkunde

2. ist unterschrieben von:

Thomas Reich

3. in seiner Eigenschaft als Notar

4. sie ist versehen mit dem Siegel des Notars Thomas Reich in Ottweiler

*Bestätigt*

5. in Saarbrücken

6. am: 18.09.2009

7. durch den Präsidenten des Landgerichts

8. Az.: 91a- 1161/09 B Reg.-Nr.: 1196/09

9. Siegel

10. Unterschrift

Landgericht Saarbrücken

Freymann

Référence de publication: 2009124837/152.

(090150500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2009.

**Bombardier Luxembourg Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 76.981.

—  
*Extrait des résolutions prises*  
lors de l'Assemblée Générale du 3 septembre 2009

En date du 3 septembre 2009, l'Assemblée Générale de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Olivier GUITTON, en tant qu'administrateur de catégorie A de la Société avec effet immédiat;

- de nommer Monsieur Johan DOOMS, né le 5 juin 1966 à Dendermonde, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 5, Vaartdykstraat, 8200 Brugge, Belgique, en tant que nouvel administrateur de catégorie A de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2011.

Depuis cette date, le conseil d'administration de la Société est désormais composé des personnes suivantes:

- Madame Tine KEHLER-HVID, administrateur de catégorie A

- Monsieur Johan DOOMS, administrateur de catégorie A

- Madame Ailbhe JENNINGS, administrateur de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2009.

Bombardier Luxembourg Investments S.A.

Signature

Référence de publication: 2009125360/23.

(090150615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2009.

**Compagnie Financière Holding «La Petite Amboise» S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 100.993.

—  
*Extrait du Procès-verbal  
du conseil d'administration du 7 mai 2009*

**3<sup>ème</sup> Résolution**

Le conseil d'administration décide de nommer Monsieur Christophe BLONDEAU, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, Président du conseil d'administration jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2015.

*Pour Compagnie Financière Holding «La Petite Amboise» S.A.*

Signature

Référence de publication: 2009125368/15.

(090150389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2009.

**MHP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 116.838.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2009.

Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2009125297/12.

(090150903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2009.

**Lux-Tex Investissements S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 83.062.

—  
*Extrait du Procès-verbal  
du conseil d'administration du 28 mai 2009*

**3<sup>ème</sup> Résolution**

Le conseil d'administration décide de nommer Monsieur Christophe BLONDEAU, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, Président du conseil d'administration jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2012.

*Pour Lux-Tex Investissements S.A.*

Signature

Référence de publication: 2009125370/15.

(090150386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2009.

**IPEF III Holdings N° 5 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 75.651.

Les comptes annuels au 31 juillet 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009125577/10.

(090151495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

**Elle Realty S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 60.194.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009125571/10.

(090151477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.**Eurofind Food S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 104.640.

Le bilan consolidés de la maison mère de EUROFIND FOOD S.A. au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009125576/11.

(090151104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.**Wodzislaw Slaski S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 131.689.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 23 septembre 2009.

Isabelle Rosseneu.

Référence de publication: 2009125569/10.

(090151389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.**Lux-Portfolio Advisory S.A. Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 66.906.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2009125568/11.

(090151424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.**Fluortech S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 72.307.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 29 septembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009125512/10.

(090151561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

**Aboukir Maritime S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 82.126.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009125520/10.

(090151631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.**Kebo Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 95.680.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2009.

*Pour Kebo Holding S.A.*

M. Matthijs BOGERS

Gérant

Référence de publication: 2009125556/13.

(090151452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.**Grignan Holding, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 36.665.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 31 août 2009*

1. M. Jacobus Theodorus VAN TONDER a été reconduit dans ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.

2. Mme Alerta Catharina VAN TONDER-ROELOFSE, Mme Dorathea Marie VAN TONDER et M. Jacobus Christoffel VAN TONDER ont été reconduits dans leur mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.

3. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l. a été reconduite dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.

Luxembourg, le 29 septembre 2009.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour GRIGNAN HOLDING*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009125741/20.

(090151381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.**Trèves Offices SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1463 Luxembourg, 7, rue du Fort Elisabeth.

R.C.S. Luxembourg B 140.084.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009125839/10.

(090151661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

**Sibelco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 66.294.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 30 septembre 2009.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009125831/13.

(090151528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**I.F.H. Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 130.333.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 30 septembre 2009.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009125832/13.

(090151524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**Sibelco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 66.294.

Les comptes de liquidation au 24 août 2009 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 30 septembre 2009.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009125833/13.

(090151522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**Huit Participations S.A. Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 85.353.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 28 septembre 2009 que:

1. L'Assemblée décide de ratifier la cooptation de Monsieur Patrick Moinet, en tant qu'administrateur de la société.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009125869/14.

(090151606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**Softness S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 48.898.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 29 septembre 2009.

*Pour la société*  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2009125835/13.

(090151517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**La Gardia S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 25.129.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 28 septembre 2009.

*Pour la société*  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2009125836/13.

(090151514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**Nouvelles Orientations Maritimes S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1744 Luxembourg, 9, rue de Saint-Hubert.  
R.C.S. Luxembourg B 58.009.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

- / SHIPBOURNE S.A.  
- / *Administrateur*  
J. Adriaens / F. Bracke  
*Directeur / Représentant permanent*

Référence de publication: 2009125837/13.

(090151650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**Mulder Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 59.099.

**EXTRAIT**

Par son courrier du 1<sup>er</sup> juillet 2009, la société Montbrun Révision Sàrl, immatriculée au RCS Luxembourg sous le numéro B 67.501, et ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, " Le Dôme " Espace Pétrusse - 2, Avenue Charles de Gaulle, a démissionné de son poste de Commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat.

Luxembourg.  
Pour extrait sincère et conforme  
Signature

Référence de publication: 2009125777/14.

(090151645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**Galloinvest Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 22.551.000,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 123.015.

Les membres du conseil de gérance ont été informés du changement d'adresse de Monsieur Pier Domenico GALLO, du 1-2, Telegraph House, Flat 1, GB - SW7 1BX Rutland Gardens, au Riva Paradiso, 7 CH-6905 Lugano (Suisse).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GALLOINVEST S.à.r.l.  
Société à Responsabilité Limitée  
Signatures

Référence de publication: 2009125779/14.

(090151758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**Ragon S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 65.626.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FBK, FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER  
45-47, route d'Arlon  
L-1140 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2009125852/13.

(090150950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**Telimmo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4131 Esch-sur-Alzette, 14, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 115.827.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FBK, FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER  
45-47, route d'Arlon  
L-1140 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2009125853/13.

(090150949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**Telimmo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4131 Esch-sur-Alzette, 14, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 115.827.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FBK, FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER  
45-47, route d'Arlon  
L-1140 Luxembourg  
Signatures

Référence de publication: 2009125854/13.

(090150948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**TMS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 10, An de Längten.  
R.C.S. Luxembourg B 58.578.

Die Gesellschaft ABACAB Sàrl mit Sitz in L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades wurde laut Generalversammlung vom 1. Juni 2007 als neuer Wirtschaftsprüfer ernannt an Stelle von Frau ERESCH-MICHELS Annette.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 1. September 2009.

Unterschrift.

Référence de publication: 2009125355/11.

(090150404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2009.

**Delilah Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 15.199.806,33.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 147.732.

In the year two thousand nine, on the second day of September.

Before Us, Maître Anja HOLTZ, notary residing in Wiltz, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

THERE APPEARED:

Corelli Nominees Limited a company incorporated in Jersey with its registered office at 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE48PX, Channel Island and company number 103799 (the "Sole Shareholder");

hereby represented by Mrs. Virginie Lebbe, Lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy established on 2 September 2009.

The said proxy after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

It is the sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the name of "Delilah Holdings S.à r.l.", governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 147.732 and incorporated pursuant to a deed of the replaced notary, dated 22 July 2009, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (hereafter referred to as the "Company"). The Company's articles of incorporation (the "Articles") have not been amended since that date.

The share capital of the Company is currently set at twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-) represented by two million (2,000,000) shares (parts sociales) in registered form, with a par value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each, all subscribed and fully paid-up.

The appearing party, duly represented as stated hereinabove, having recognized to be fully informed of the resolutions to be taken, has decided to vote on all items of the following agenda:

a. Introduction of new classes of shares as follows:

Class A preference shares; class B preference shares comprising class B1 preference shares, class B2 preference shares, class B3 preference shares, class B4 preference shares and class B5 preference shares; class C ordinary shares comprising class C1 ordinary shares, class C2 ordinary shares, class C3 ordinary shares, class C4 ordinary shares and class C5 ordinary shares; class D emergency shares comprising class D1 emergency shares, class D2 emergency shares, class D3 emergency shares, class D4 emergency shares and class D5 emergency shares;

b. Conversion of the existing two million (2,000,000) shares into two million (2,000,000) class C5 ordinary shares;

c. Decision to increase the share capital of the Company by an amount of fifteen million one hundred seventy-nine thousand eight hundred six United States Dollars and thirty-three Cents (USD 15,179,806.33) in order to raise it from its current amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-) to fifteen million one hundred ninety-nine thousand eight hundred six United States Dollars and thirty-three Cents (USD 15,199,806.33) by issuing (i) seventy-seven million (77,000,000) new class A preference shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each, together with a total share premium of seventy-six million two hundred thirty thousand United States Dollars (USD 76,230,000.-); (ii) one hundred twenty-nine thousand seven hundred thirty (129,730) new class B1 preference shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each; (iii) one hundred twenty-nine thousand seven hundred thirty (129,730) new class B2 preference shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each; (iv) one hundred twenty-nine thousand seven hundred thirty (129,730) new class B3 preference shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each; (v) one hundred twenty-nine thousand seven hundred

thirty (129,730) new class B4 preference shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each; (vi) one hundred twenty-nine thousand seven hundred twenty-nine (129,729) new class B5 preference shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each; (vii) two hundred eighty-eight million four hundred sixty-six thousand three hundred ninety-seven (288,466,397) new class C1 ordinary shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each, together with a total share premium of three million seven hundred fourteen thousand thirty-eight United States Dollars and seventy-two Cents (USD 3,714,038.72); (viii) two hundred eighty-eight million four hundred sixty-six thousand three hundred ninety-seven (288,466,397) new class C2 ordinary shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each, together with a total share premium of three million seven hundred fourteen thousand thirty-eight United States Dollars and seventy-two Cents (USD 3,714,038.72); (ix) two hundred eighty-eight million four hundred sixty-six thousand three hundred ninety-seven (288,466,397) new class C3 ordinary shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each, together with a total share premium of three million seven hundred fourteen thousand thirty-eight United States Dollars and seventy-two Cents (USD 3,714,038.72); (x) two hundred eighty-eight million four hundred sixty-six thousand three hundred ninety-seven (288,466,397) new class C4 ordinary shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each, together with a total share premium of three million seven hundred fourteen thousand thirty-eight United States Dollars and seventy-two Cents (USD 3,714,038.72); and (xi) two hundred eighty-six million four hundred sixty-six thousand three hundred ninety-six (286,466,396) new class C5 ordinary shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each, together with a total share premium of three million seven hundred fourteen thousand thirty-eight United States Dollars and seventy-nine Cents (USD 3,714,038.79), (the "New Shares");

d. Subscription and full payment by contribution in cash by the current Sole Shareholder of the Company of the New Shares;

e. Decision to amend and fully restate the articles of association of the Company; and

f. Miscellaneous.

The appearing party, holding the totality of the share capital of the Company, represented as stated here above, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has taken the following resolutions by unanimous vote:

#### *First resolution*

The Sole Shareholder RESOLVES to create new classes of shares as follows:

Class A preference shares; class B preference shares comprising class B1 preference shares, class B2 preference shares, class B3 preference shares, class B4 preference shares and class B5 preference shares; class C ordinary shares comprising class C1 ordinary shares, class C2 ordinary shares, class C3 ordinary shares, class C4 ordinary shares and class C5 ordinary shares; class D emergency shares comprising class D1 emergency shares, class D2 emergency shares, class D3 emergency shares, class D4 emergency shares and class D5 emergency shares.

#### *Second resolution*

The Sole Shareholder RESOLVES to convert the existing two million (2,000,000) shares into two million (2,000,000) class C5 ordinary shares.

#### *Third resolution*

The Sole Shareholder RESOLVES to increase the share capital of the Company by an amount of fifteen million one hundred seventy-nine thousand eight hundred six United States Dollars and thirty-three Cents (USD 15,179,806.33) in order to raise it from its current amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-) to fifteen million one hundred ninety-nine thousand eight hundred six United States Dollars and thirty-three Cents (USD 15,199,806.33) by issuing (i) seventy-seven million (77,000,000) new class A preference shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each, together with a total share premium of seventy-six million two hundred thirty thousand United States Dollars (USD 76,230,000.-); (ii) one hundred twenty-nine thousand seven hundred thirty (129,730) new class B1 preference shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each; (iii) one hundred twenty-nine thousand seven hundred thirty (129,730) new class B2 preference shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each; (iv) one hundred twenty-nine thousand seven hundred thirty (129,730) new class B3 preference shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each; (v) one hundred twenty-nine thousand seven hundred thirty (129,730) new class B4 preference shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each; (vi) one hundred twenty-nine thousand seven hundred twenty-nine (129,729) new class B5 preference shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each; (vii) two hundred eighty-eight million four hundred sixty-six thousand three hundred ninety-seven (288,466,397) new class C1 ordinary shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each, together with a total share premium of three million seven hundred fourteen thousand thirty-eight United States Dollars and seventy-two Cents (USD 3,714,038.72); (viii) two hundred eighty-eight million four hundred sixty-six thousand three hundred ninety-seven (288,466,397) new class C2 ordinary shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each, together with a total share premium of three million seven hundred fourteen thousand thirty-eight United States Dollars and seventy-two Cents (USD 3,714,038.72); (ix) two hundred eighty-eight million four hundred sixty-six thousand three

hundred ninety-seven (288,466,397) new class C3 ordinary shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each, together with a total share premium of three million seven hundred fourteen thousand thirty-eight United States Dollars and seventy-two Cents (USD 3,714,038.72); (x) two hundred eighty-eight million four hundred sixty-six thousand three hundred ninety-seven (288,466,397) new class C4 ordinary shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each, together with a total share premium of three million seven hundred fourteen thousand thirty-eight United States Dollars and seventy-two Cents (USD 3,714,038.72); and (xi) two hundred eighty-six million four hundred sixty-six thousand three hundred ninety-six (286,466,396) new class C5 ordinary shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each, together with a total share premium of three million seven hundred fourteen thousand thirty-eight United States Dollars and seventy-nine Cents (USD 3,714,038.79).

*Subscription - Payment*

Thereupon appeared the Sole Shareholder, duly represented as stated hereinabove which declares to subscribe to all (i) seventy-seven million (77,000,000) new class A preference shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each, together with a total share premium of seventy-six million two hundred thirty thousand United States Dollars (USD 76,230,000.-); (ii) one hundred twenty-nine thousand seven hundred thirty (129,730) new class B1 preference shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each; (iii) one hundred twenty-nine thousand seven hundred thirty (129,730) new class B2 preference shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each; (iv) one hundred twenty-nine thousand seven hundred thirty (129,730) new class B3 preference shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each; (v) one hundred twenty-nine thousand seven hundred thirty (129,730) new class B4 preference shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each; (vi) one hundred twenty-nine thousand seven hundred twenty-nine (129,729) new class B5 preference shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each; (vii) two hundred eighty-eight million four hundred sixty-six thousand three hundred ninety-seven (288,466,397) new class C1 ordinary shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each, together with a total share premium of three million seven hundred fourteen thousand thirty-eight United States Dollars and seventy-two Cents (USD 3,714,038.72); (viii) two hundred eighty-eight million four hundred sixty-six thousand three hundred ninety-seven (288,466,397) new class C2 ordinary shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each, together with a total share premium of three million seven hundred fourteen thousand thirty-eight United States Dollars and seventy-two Cents (USD 3,714,038.72); (ix) two hundred eighty-eight million four hundred sixty-six thousand three hundred ninety-seven (288,466,397) new class C3 ordinary shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each, together with a total share premium of three million seven hundred fourteen thousand thirty-eight United States Dollars and seventy-two Cents (USD 3,714,038.72); (x) two hundred eighty-eight million four hundred sixty-six thousand three hundred ninety-seven (288,466,397) new class C4 ordinary shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each, together with a total share premium of three million seven hundred fourteen thousand thirty-eight United States Dollars and seventy-two Cents (USD 3,714,038.72); and (xi) two hundred eighty-six million four hundred sixty-six thousand three hundred ninety-six (286,466,396) new class C5 ordinary shares, having a nominal value of United States Dollar one Cent (USD 0.01) each, together with a total share premium of three million seven hundred fourteen thousand thirty-eight United States Dollars and seventy-nine Cents (USD 3,714,038.79).

The person appearing declares that the New Shares have been entirely paid up in cash by the Sole Shareholder and that the Company has from now on at its disposal the total amount (including the payment of the total share premium) of one hundred nine million nine hundred eighty thousand United States Dollars (USD 109,980,000.-), proof of which is given by a bank certificate to the undersigned notary who expressly records this statement.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder RESOLVES to fully amend and restate the Articles of the Company, so that they shall henceforth read as follows:

" **Art. 1. Definitions.** In addition to the other terms defined in other clauses of these articles of association, the following words and terms shall have the following meanings if and when written with capital letters:

"Annual Accounts" means the balance sheet, profit and loss account and notes to the accounts prepared each year by the Board;

"Annual Shareholder's Meeting" means the annual shareholder's meeting held pursuant to Article 10 of these Articles;

"Articles" means these articles of association in their present form or as amended from time to time;

"Board" means the board of directors of the Company (conseil de gérance);

"Board of Auditors" has the meaning as set forth in Article 11 of these Articles;

"Business Day" means any day on which banks are open for business both in Luxembourg, Jersey and London;

"Chairman" means the chairman of the Board;

"Class A Liquidation Price" means in case of liquidation as set forth in Article 14 of these Articles, the amount corresponding to the sum of (i) the aggregate nominal value of the Class A Preference Shares and (ii) the amount of the Class A Share Premium Reserve, if any;

"Class A Preference Shares" means the shares of class A and "Class A Preference Share" means any of them;

"Class A Repurchase Price" means upon a Repurchase Date, the amount corresponding to the sum of (i) the aggregate nominal value of the Class A Preference Shares and (ii) the amount of the Class A Share Premium Reserve, if any;

"Class A Share Premium Reserve" means the share premium reserve attached to the Class A Preference Shares pursuant to Article 7.2 of these Articles;

"Class B Liquidation Price" means in case of liquidation as set forth in Article 14 of these Articles, the amount corresponding to the sum of (i) the aggregate nominal value of and Share Premium, if any, paid on the Class B Preference Shares outstanding at the time of the liquidation and (ii) the amount of the Class B Preference Shares' Reserve;

"Class B1 Preference Shares" means the shares of class B1 and "Class B1 Preference Share" means any of them;

"Class B2 Preference Shares" means the shares of class B2 and "Class B2 Preference Share" means any of them;

"Class B3 Preference Shares" means the shares of class B3 and "Class B3 Preference Share" means any of them;

"Class B4 Preference Shares" means the shares of class B4 and "Class B4 Preference Share" means any of them;

"Class B5 Preference Shares" means the shares of class B5 and "Class B5 Preference Share" means any of them;

"Class B Preference Shares" means the shares of class B1, class B2, class B3, class B4 and class B5 and "Class B Preference Share" means any of them;

"Class B Preference Shares' Reserve" has the meaning as set forth in Article 13.2 of these Articles;

"Class B Repurchase Price" means upon a Repurchase Date, the amount corresponding to the sum of (i) the aggregate nominal value of and Share Premium, if any, paid on the last Class B Preference Shares outstanding at the time of the Repurchase Date and (ii) the amount of the Class B Preference Shares' Reserve;

"Class C Liquidation Price" means in case of liquidation as set forth in Article 14 of these Articles, the amount corresponding to the sum of (i) the aggregate nominal value of and Share Premium, if any, paid on the Class C Ordinary Shares outstanding at the time of the liquidation and (ii) the amount of the Class C Ordinary Shares' Reserve;

"Class C1 Ordinary Shares" means the shares of class C1 and "Class C1 Ordinary Share" means any of them;

"Class C2 Ordinary Shares" means the shares of class C2 and "Class C2 Ordinary Share" means any of them;

"Class C3 Ordinary Shares" means the shares of class C3 and "Class C3 Ordinary Share" means any of them;

"Class C4 Ordinary Shares" means the shares of class C4 and "Class C4 Ordinary Share" means any of them;

"Class C5 Ordinary Shares" means the shares of class C5 and "Class C5 Ordinary Share" means any of them;

"Class C Ordinary Shares" means the shares of class C1, class C2, class C3, class C4 and class C5 and "Class C Ordinary Share" means any of them;

"Class C Ordinary Shares' Reserve" has the meaning as set forth in Article 13.2 of these Articles;

"Class C Repurchase Price" means upon a Repurchase Date, the amount corresponding to the sum of (i) the aggregate nominal value of and Share Premium, if any, paid on the last Class C Ordinary Shares outstanding at the time of the Repurchase Date and (ii) the amount of the Class C Ordinary Shares' Reserve;

"Class D1 Emergency Shares" means the shares of class D1 and "Class D1 Emergency Share" means any of them;

"Class D2 Emergency Shares" means the shares of class D2 and "Class D2 Emergency Share" means any of them;

"Class D3 Emergency Shares" means the shares of class D3 and "Class D3 Emergency Share" means any of them;

"Class D4 Emergency Shares" means the shares of class D4 and "Class D4 Emergency Share" means any of them;

"Class D5 Emergency Shares" means the shares of class D5 and "Class D5 Emergency Share" means any of them;

"Class D Emergency Shares" means the shares of class D1, class D2, class D3, class D4 and class D5 and "Class D Emergency Share" means any of them;

"Class D Emergency Shares' Reserve" has the meaning as set forth in Article 13.2 of these Articles;

"Class D Liquidation Price" means in case of liquidation as set forth in Article 14 of these Articles, the amount corresponding to the sum of (i) the aggregate nominal value of and Share Premium, if any, paid on the Class D Emergency Shares outstanding at the time of the liquidation and (ii) the amount of the Class D Emergency Shares' Reserve;

"Class D Repurchase Price" means upon a Repurchase Date, the amount corresponding to the sum of (i) the aggregate nominal value of and Share Premium, if any, paid on the last Class D Emergency Shares outstanding at the time of the Repurchase Date and (ii) the amount of the Class D Emergency Shares' Reserve;

"Classes of Shares" means the classes of Shares in issue at a given moment and "Class of Shares" means any of them;

"Company" means "DELILAH HOLDINGS S.à r.l.";

"Company Act" means the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time;

"Directors" means the members of the Board of the Company (gérants) and "Director" means any of them (gérant);

"Final Profit" means, at the end of a given Financial Year, the profit of the Company that may be distributed to the Sole Shareholder in accordance with the provisions of the Company Act;

"Financial Year" has the meaning as set forth in Article 12.1;

"Interim Accounts" means the interim balance sheet and the interim profit and loss account and the interim attached notes of the Company as at a date being not earlier than eight (8) calendar days before the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares;

"Interim Profit" means the interim profit of the current Financial Year determined on the basis of the Interim Accounts;

"Other Reserves" means the Class D Emergency Shares' Reserve, the Class B Preference Shares' Reserve and the Class C Ordinary Shares' Reserve;

"Refinancing" means the repayment in full of all amounts outstanding under any senior facility agreement that may be entered into before or on or about the date of adoption of these articles of association by the Company or any of its direct or indirect subsidiaries from time to time (and for the avoidance of doubt a refinancing will be deemed to have occurred notwithstanding that the Company or any of its direct or indirect subsidiaries enters into a new senior facility agreement on or around the date that an existing senior facility agreement is repaid in full);

"Repurchase Date" has the meaning as set forth in Article 7.3.2 of these Articles;

"Securities" means any security issued by the Company other than the Shares and "Security" means any one of them individually;

"Security Interest" means a right, interest, power or arrangement in relation to an asset which provides security for the payment or satisfaction of a debt, obligation or liability including without limitation under a bill of sale, mortgage, charge, lien, pledge, trust, power, deposit, hypothecation or arrangement for retention of title, and includes an agreement to grant or create any of those things;

"Sole Shareholder" means the sole shareholder of the Company;

"Shareholder's Register" means the register maintained at the registered office of the Company in accordance with Article 185 of the Company Act;

"Shares" means all the shares (parts sociales) issued by the Company and "Share" means any of them;

"Share Premium" has the meaning as set forth in Article 7.2 of these Articles;

"Share Premium Reserve(s)" means the Class A Share Premium Reserve as well as any other share premium reserve created pursuant to Article 7.2;

"Statutory Auditor" means the statutory auditor appointed pursuant to Article 11 of these Articles;

"Stock" means (i) the Shares, and/or (ii) the Securities and "Stock" means any of them;

"Transfer" means, in relation to any Stock (or any legal or beneficial interest in any Stock), to:

- a) sell, assign, transfer or otherwise dispose of them or any interest in them;
  - b) create or permit to subsist any Security Interest over them or any interest in them;
  - c) grant an option to acquire or option to divest them or any interest in them;
  - d) direct (by way of renunciation or otherwise) that another person should, or assign any right to, receive them;
  - e) enter into any agreement in respect of the votes or any other rights attached to them other than by way of proxy for a particular resolution or shareholder meeting; or
  - e) agree, whether or not subject to any condition precedent or subsequent, to do any of the foregoing,
- and "Transferred" shall be construed accordingly.

"USD" means US dollars, the lawful currency of the United States of America.

**Art. 2. Corporate form.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular the Company Act, as well as by the Articles.

**Art. 3. Corporate object.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds, notes and other debt instruments, which may be convertible or not, except by way of a public offer.

The Company may grant any assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or company in which it has a direct or indirect interest, or any company directly or indirectly controlled by the Sole Shareholder of the Company (hereafter referred to as the "Affiliated Company").

The Company may in particular:

- advance, lend or subscribe for or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity, with or without security;
- enter into any guarantee, pledge or any other form of security for the performance of any contracts or obligations of the Company or of any Affiliated Company.

Furthermore it may grant financial assistance to its Sole Shareholder, to its employees or to employees of any Affiliated Company, provided that such assistance is not prohibited by law.

The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property.

The Company is a corporate taxpayer subject to common tax law.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 5. Denomination.** The Company will have the denomination "DELILAH HOLDINGS S.à r.l.".

**Art. 6. Registered office.** The registered office is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the Sole Shareholder.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by a decision of the Board.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

#### **Art. 7. Share Capital - Shares.**

##### 7.1 - Share Capital

The Company's share capital is fixed at fifteen million one hundred ninety-nine thousand eight hundred six United States Dollars thirty-three Cents (USD 15,199,806,33) apesented by one billion five hundred nineteen million nine hundred eighty thousand six hundred thirty-three (1,519,980,633) Shares, all fully subscribed and entirely paid up, divided into:

- a) 77,000,000 Class A Preference Shares
- b) 129,730 Class B1 Preference Shares
- c) 129,730 Class Shares B2 Preference
- d) 129,730 Class Shares B3 Preference
- e) 129,730 Class Shares B4 Preference
- f) 129,729 Class Shares B5 Preference
- g) 288,466,397 Class C1 Ordinary Shares
- h) 288,466,397 Class C2 Ordinary Shares
- i) 288,466,397 Class C3 Ordinary Shares
- j) 288,466,397 Class C4 Ordinary Shares
- k) 288,466,396 Class C5 Ordinary Shares

All with a par value of 0.01 USD (One USD cent) each.

The Company is a one man company (société unipersonnelle) in the meaning of Article 179 (2) of the Law. In this contingency Articles 200-1 and 200-2, among others, will apply, this entailing that each decision of the Sole Shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

##### 7.2 - Share Premium

The Shares of any Class of Shares can be issued subject to the payment of a share premium (hereinafter the "Share Premium"). The Share Premium shall be allocated to a specific reserve for each Class of Shares. Decisions as to the use of the Share Premium Reserve(s) are to be taken by Sole Shareholder resolutions taken in the manner provided for amendments to the Articles.

Notwithstanding any other provision, if any Class A Preference Share is issued subject to the payment of a share premium (hereinafter the "Class A Share Premium"), the Class A Share Premium shall be allocated to a reserve (hereinafter the "Class A Share Premium Reserve") which is, reserved and, to the extent permitted by the Company Act, available for any type of distribution or for the payment of the Class A Repurchase Price, to the holders of the Class A Preference Shares as long as the Class A Preference Shares are outstanding.

##### 7.3 - Acquisition of Shares

7.3.1 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares including by the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such Class (es) of Shares.

7.3.2 The Company may acquire its Shares under the due observance of the provisions of the Company Act. The Company shall be entitled, subject to the prior approval of the Sole Shareholder, subject to the Company Act and these Articles, to repurchase an entire Class of Shares at any time by serving a notice to the holders of the relevant Class of Shares specifying the number of Shares to be repurchased and the date on which the repurchase is to take place (the "Repurchase Date").

7.3.3 Each Share repurchased in accordance with this Article shall entitle its holder to a pro rata portion of the relevant repurchase price which will be determined by the Board pursuant to the provisions below and the cash available to the Company as of the date immediately preceding the Repurchase Date.

7.3.4 For the purpose of calculating the price to be allocated to each Class of Shares, Interim Accounts will be drawn up by the Board, and the Interim Profit shall be allocated as provided in Article 13.2 to the Other Reserves.

7.3.5 In addition, the repurchase of a Class of Shares may not have the effect of reducing the net assets of the Company below the aggregate of the subscribed share capital and the reserves which may not be distributed under the Company Act or the Articles.

7.3.6 In the event of a repurchase of Shares other than on a Refinancing (as set below under Article 7.3.7), the repurchase will be realized in the following order of priority:

(i) First, and in the case where Class D Emergency Shares are issued, one entire class of Class D Emergency Shares will be repurchased and cancelled for the Class D Repurchase Price, provided that such repurchase shall be made in the reverse numerical order (i.e. starting from Class D5 Emergency Shares);

For the avoidance of doubt:

- no Class D1 Emergency Shares may be repurchased if the Company has at the time of the redemption any Class D2 Emergency Shares outstanding;

- no Class D2 Emergency Shares may be repurchased if the Company has at the time of the redemption any Class D3 Emergency Shares outstanding;

- no Class D3 Emergency Shares may be repurchased if the Company has at the time of the redemption any Class D4 Emergency Shares outstanding;

- no Class D4 Emergency Shares may be repurchased if the Company has at the time of the redemption any Class D5 Emergency Shares outstanding;

(ii) Second, one entire class of Class B Preference Shares will be repurchased and cancelled for the Class B Repurchase Price, provided that such repurchase shall be made in the reverse numerical order (i.e. starting from Class B5 Preference Shares);

For the avoidance of doubt:

- no Class B1 Preference Shares may be repurchased if the Company has at the time of the redemption any Class B2 Preference Shares outstanding;

- no Class B2 Preference Shares may be repurchased if the Company has at the time of the redemption any Class B3 Preference Shares outstanding;

- no Class B3 Preference Emergency Shares may be repurchased if the Company has at the time of the redemption any Class B4 Preference Shares outstanding;

- no Class B4 Preference Shares may be repurchased if the Company has at the time of the redemption any Class B5 Preference Shares outstanding;

(iii) Third, one entire class of Class C Ordinary Shares will be repurchased and cancelled for an amount corresponding to the Class C Repurchase Price, provided that such repurchase shall be made in the reverse numerical order (i.e. starting from Class C5 Ordinary Shares);

For the avoidance of doubt:

- no Class C1 Ordinary Shares may be repurchased if the Company has at the time of the redemption any Class C2 Ordinary Shares outstanding;

- no Class C2 Ordinary Shares may be repurchased if the Company has at the time of the redemption any Class C3 Ordinary Shares outstanding;

- no Class C3 Ordinary Shares may be repurchased if the Company has at the time of the redemption any Class C4 Ordinary Shares outstanding;

- no Class C4 Ordinary Shares may be repurchased if the Company has at the time of the redemption any Class C5 Ordinary Shares outstanding.

7.3.7 In the event of a repurchase of Shares on a Refinancing, the repurchase will be realized as follows:

(i) First, the Class A Preference Shares will be repurchased and cancelled for the Class A Repurchase Price and in the case where Class D Emergency Shares are issued, *pari passu*, one entire class of Class D Emergency Shares will be repurchased and cancelled, for the Class D Repurchase Price, provided that such repurchase shall be made in the reverse numerical order (i.e. starting from Class D5 Emergency Shares);

For the avoidance of doubt:

- no Class D1 Emergency Shares may be repurchased if the Company has at the time of the redemption any Class D2 Emergency Shares outstanding;

- no Class D2 Emergency Shares may be repurchased if the Company has at the time of the redemption any Class D3 Emergency Shares outstanding;

- no Class D3 Emergency Emergency Shares may be repurchased if the Company has at- the time of the redemption any Class D4 Emergency Shares outstanding;

- no Class D4 Emergency Shares may be repurchased if the Company has at the time of the redemption any Class D5 Emergency Shares outstanding;

(ii) Secondly, one entire class of Class B Preference Shares will be repurchased and cancelled, for the Class B Repurchase Price, provided that such repurchase shall be made in the reverse numerical order (i.e. starting from Class B5 Preference Shares);

For the avoidance of doubt:

- no Class B1 Preference Shares may be repurchased if the Company has at the time of the redemption any Class B2 Preference Shares outstanding;

- no Class B2 Preference Shares may be repurchased if the Company has at the time of the redemption any Class B3 Preference Shares outstanding;

- no Class B3 Preference Shares may be repurchased if the Company has at the time of the redemption any Class B4 Preference Shares outstanding;

- no Class B4 Preference Shares may be repurchased if the Company has at the time of the redemption any Class B5 Preference Shares outstanding;

(iii) Thirdly, one entire class of Class C Ordinary Shares will be repurchased and cancelled for an amount corresponding to the amount of the Class C Repurchase Price, provided that such repurchase shall be made in the reverse numerical order (i.e. starting from Class C5 Ordinary Shares).

For the avoidance of doubt:

- no Class C1 Ordinary Shares may be repurchased if the Company has at the time of the redemption any Class C2 Ordinary Shares outstanding;

- no Class C2 Ordinary Shares may be repurchased if the Company has at the time of the redemption any Class C3 Ordinary Shares outstanding;

- no Class C3 Ordinary Shares may be repurchased if the Company has at the time of the redemption any Class C4 Ordinary Shares outstanding;

- no Class C4 Ordinary Shares may be repurchased if the Company has at the time of the redemption any Class C5 Ordinary Shares outstanding;

7.3.8 Any repurchase price to be paid by the Company in consideration of the acquisition of its own Shares in view of their immediate cancellation shall be due and payable upon their effective repurchase.

7.3.9 Immediately after the payment of the above mentioned repurchase prices, the Board shall submit resolutions to the Sole Shareholder in view of decreasing the share capital by cancelling the repurchased Shares.

#### 7.4 - Indivisibility of Shares

Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

#### 7.5 - Approval of Transfer of Stock and Transfer of Shares

##### 7.5.1. Approval of Transfer of Stock

Stock may be transferred in accordance with the Company Act.

Transfers of Stock must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-a-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of Article 1690 of the Civil Code.

##### 7.5.2. Transfer of Shares

No holder of Shares shall transfer any Share to any person unless such holder transfers at the same time the same proportion of Shares held by him in each Class of Shares to the same person.

#### 7.6 - Registration of Shares

All Shares shall be in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the Shareholders Register.

### **Art. 8. Management.**

#### 8.1. Board

8.1.1. The Company shall be managed by a Board composed of at least two Directors who need not to be shareholders of the Company.

8.1.2. The Directors shall be appointed by the Sole Shareholder for a limited or unlimited period.

8.1.3. A Director may be removed with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the Sole Shareholder.

8.1.4. The Directors shall not be compensated for their services as Director, unless otherwise resolved by the Sole Shareholder. The Company shall reimburse the Directors for reasonable expenses incurred in the carrying out of their office, including reasonable travel and living expenses incurred for attending meetings of the Board.

#### 8.2. Procedures of Meeting of the Board

8.2.1. The Board chooses from among its members a Chairman. It may also choose a secretary, who need not be a Director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the Board and of the Sole Shareholder.

8.2.2. The Chairman shall preside at all meetings of the Board, but in his absence the Board may appoint a chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting. The vote of the Chairman shall prevail in the case of an equal division of votes between Board members.

8.2.3. The Board shall hold at least Four (4) meetings in any calendar year and the majority of the meetings of the Board shall take place in Luxembourg. Any meeting shall be held upon call by any Director at the address indicated in the convening notice. The convening notice, containing the agenda, shall be sent by letter (sent by registered letter or special courier), telegram, telex, e-mail or facsimile to the Directors (at their business address) at least Five (5) calendar days before the date set for the meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice and in which case notice of at least Twenty Four (24) hours prior to the hour set for such meeting by facsimile and/or telegram and/or e-mail shall be sufficient. This notice may be waived by the consent in writing or by fax or telegram or telex of each Director. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board. All reasonable efforts will be afforded so that, sufficiently in advance of any meeting of the Board each Director is provided with a copy of the documents and/or materials to be discussed or passed upon by the Board at such meeting.

8.2.4. Any Director may act at any meeting of the Board by appointing in writing or by facsimile, telegram, e-mail or telex another Director as his proxy. The use of video conferencing equipment and conference call shall be allowed and the Directors using this technology shall be deemed to be present and shall be authorized to vote by video or by phone. After deliberation, votes may also be cast in writing or by facsimile or e-mail, telegram or telex or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

8.2.5. In the event that any Director of the Company may have any adverse personal interest in any transaction of the Company, such Director shall make known to the Board such personal interest and shall not consider, or vote on such transaction, and such Directors' interest therein shall be reported by the Board to the Sole Shareholder subject to the responsibility of the Board.

8.2.6. Resolutions signed by all the Directors shall have the same effect as resolutions taken during a Board meeting.

8.2.7. The discussions of the Board shall be conducted in the English language.

### 8.3. Quorum

The Board can deliberate or act validly only if at least two members are present at the meeting of the Board.

### 8.4. Majority

Decisions shall be taken by a majority of the votes of the Directors present or represented at such meeting.

### 8.5. Minutes

8.5.1. The resolutions of the Board shall be recorded in the minutes, to be signed by the Chairman (or in his absence by the chairman pro tempore who presided at such meeting), the secretary, or by a notary public, and recorded in the corporate book.

8.5.2. Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman, by the secretary or by any two Directors.

### 8.6. Powers of the Board of Directors

The Board is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by the Company Act or by the Articles to the Sole Shareholder fall within the competence of the Board.

### 8.7. Binding Signature

The Company will be bound by the joint signature of any two Directors, or by the joint or single signature of any person to whom a special power shall have been delegated by the Board.

### 8.8 - Liability of Directors

The Director(s) shall bear, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name and for the account of the Company.

## **Art. 9. Sole Shareholder's Resolutions.**

### 9.1. Powers

The Sole Shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting. The Sole Shareholder shall have the widest powers to adopt or ratify any action relating to the Company. In particular, the Sole Shareholder shall have competence in all matters where the Board, in its sole discretion, desires the formal approval of the Sole Shareholder.

### 9.2. Procedures

9.2.1. Resolutions of the Sole Shareholder shall be adopted in writing.

9.2.2. Each Share is entitled to one vote. The Sole Shareholder may sign resolutions or act at any general shareholders' meeting by appointing another person as his proxy in writing, such executed proxy to be sent by fax or telegram or telex or by e-mail.

9.2.3. If the Sole Shareholder holds a general shareholders' meeting, such meeting may be held at such place and time as may be specified in the respective notice. Such meeting may be held at the registered office or in any other place of the Grand Duchy of Luxembourg.

**Art. 10. Annual Shareholder's Meeting.** The Company shall hold an Annual Shareholder's Meeting at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the 1st day of the month of June, at 3.00 pm.

If such day is not a Business Day, the Annual Shareholders Meeting shall be held on the next following Business Day.

**Art. 11. Audit.** The operations of the Company shall be supervised by one or more Statutory Auditors who need not to be shareholder. If there is more than one Statutory Auditor, the Statutory Auditors shall act as a collegium and form the Board of Auditors.

The Statutory Auditors shall be appointed by the Annual Shareholder's Meeting or by any other Sole Shareholder's resolutions for a renewable one year period.

A Statutory Auditor may be removed with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the Sole Shareholder.

The powers and responsibilities of the Statutory Auditor or, as the case may be, of the Board of Auditors, shall be determined in accordance with the Company Act and in particular with Articles 62 Paragraphs 1 and 3, 198 and 200 of the Company Act.

### **Art. 12. Financial Year - Annual Accounts.**

#### 12.1 Financial Year

The Company's Financial Year shall start on the 1<sup>st</sup> of January and shall end on the 31<sup>st</sup> of December of that year, with the exception of the first year, which shall start on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31<sup>st</sup> of December 2010.

#### 12.2 Annual Accounts

Each year, the Board shall prepare the Annual Accounts.

The Sole Shareholder, either personally or through an appointed agent, may inspect, at the Company's registered office, the Annual Accounts and, the report of the Statutory Auditor or, as the case may be, of the Board of Auditors.

### **Art. 13. Distribution of Profits.**

#### 13.1 Legal Reserve

Each year, from the net annual profit determined in accordance with the applicable legal provisions and accounting principles, five per cent shall be deducted and allocated to the legal reserve. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve reaches one tenth of the Company's share capital.

#### 13.2 Other Reserves

##### 13.2.1. Entitlement to the Final Profit

The balance of the net annual profit, to the extent permitted by the Company Act and by these Articles, shall be allocated as follows:

a. First, a cumulative return corresponding to Twenty per cent (20%) p.a. of the aggregate nominal value of and Share Premium, if any, paid on the Class D Emergency Shares in issue from time to time accrued and compounded annually, shall be allocated to a reserve for the Class D Emergency Shares holders exclusively (the "Class D Emergency Shares' Reserve");

b. Second, a cumulative return corresponding to Eight per cent (8%) p.a. of the aggregate amount of One Hundred Sixty Five million United States Dollars (USD 165,000,000), accrued and compounded annually, shall be allocated to a reserve for the Class B Preference Shares holders exclusively (the "Class B Preference Shares' Reserve"); and

c. Third, the excess surplus, if any, (the "Excess") shall be allocated to a reserve for the Class C Ordinary Shares holders exclusively (the "Class C Ordinary Shares' Reserve").

All amount credited on the Share Premium Reserve(s), Class D Emergency Shares' Reserve, the Class B Preference Shares' Reserve and the Class C Ordinary Shares' Reserve may be paid upon a repurchase of Shares made in accordance with the provisions of the Article 7.3 or upon a liquidation in accordance with the provisions of the Article 14.

##### 13.2.2. Entitlement to the Interim Profit

At any moment during the Financial Year, and to the extent permitted by the Company Act and by these Articles, the Interim Profit shall be allocated to the Other Reserves to the respective Classes of Shares as provided in Article 13.2.1.

#### 13.3 Dividend

To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by the Company Act and by these Articles, the Board shall propose that funds available for remittance be distributed. The decision whether to distribute the funds available for distribution and the determination of the amount of such a distribution will be taken by the Sole Shareholder in accordance with the provisions of Article 13.2.

#### **Art. 14. Dissolution - Liquidation.**

14.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the Sole Shareholder.

Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the Sole Shareholder in accordance with the relevant provisions of the Company Act.

At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, Sole Shareholder or not, appointed by the Sole Shareholder who shall determine their powers and remuneration.

14.2 In case of liquidation, any liquidation proceeds available for distribution to the Sole Shareholder after payment of all debts and liabilities of the Company shall be allocated to the Other Reserves as provided in Article 13.2.1 and shall be distributed in the following order of priority:

(i) first, *pari passu* (a) to the holders of Class A Preference Shares in satisfaction of the Class A Liquidation Price and (b) to the holders of Class D Emergency Shares in satisfaction of the Class D Liquidation Price, as determined on the date of the distribution of the liquidation proceeds;

(ii) second, to the holders of Class B Preference Shares in satisfaction of the Class B Liquidation Price as determined on the date of the distribution of the liquidation proceeds;

(iii) the remainder, to the holders of Class C Ordinary Shares, in satisfaction of the Class C Liquidation Price as determined on the date of the distribution of the liquidation proceeds.

**Art. 15. Reference to the Company Act.** Reference is made to the provisions of the Company Act for all matters for which no specific provision is made in these Articles."

There being no further business, the meeting is terminated.

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 8,000.-

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le deux septembre.

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

#### **A COMPARU:**

Corelli Nominees Limited, une société constituée à Jersey, ayant son siège social à 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands et enregistrée sous le numéro 103799, ("Associé Unique"),

ici représentée par Madame Virginie Lebbe, Juriste, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration établie le 2 septembre 2009.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins d'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme stipulé ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Qu'elle est l'Associé Unique d'une société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de "Delilah Holdings S.à r.l.", régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 20 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 147.732 et constituée suivant acte reçu par le notaire remplacé, en date du 22 juillet 2009, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, (ci-après désignée comme la "Société").

Le capital social de la Société s'élève actuellement à vingt mille dollars américains (USD 20.000.-) représenté par deux millions (2.000.000) de parts sociales nominatives d'une valeur d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, toutes souscrites et libérées.

La partie comparante, dûment représentée comme décrit ci-dessus, a reconnu être dûment informée des résolutions à prendre, a décidé de voter sur tous les points de l'agenda reproduit ci-après:

a) Introduction de nouvelles classes de parts sociales comme ci-dessous:

Parts sociales préférentielles de classe A; parts sociales préférentielles de classe B1; parts sociales préférentielles de classe B2; parts sociales préférentielles de classe B3; parts sociales préférentielles de classe B4; parts sociales préférentielles de Classe B5; parts sociales ordinaires de Classe C1; parts sociales ordinaires de classe C2; parts sociales ordinaires

de classe C3; parts sociales ordinaires de classe C4; parts sociales ordinaires de classe C5; parts sociales urgentes de classe D1; parts sociales urgentes de classe D2; parts sociales urgentes de classe D3; parts sociales urgentes de classe D4; parts sociales urgentes de classe D5;

b) Conversion des deux millions (2.000.000) de parts sociales existantes en deux millions (2.000.000) de parts sociales ordinaires de classe C5;

c) Décision d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quinze millions cent soixante dix-neuf mille huit cent six dollars américains trente-trois centimes (USD 15.179.806,33) afin d'augmenter le capital social de son montant actuel de vingt mille dollars américains (USD 20.000,-) pour atteindre la somme quinze millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent six dollars américains trente-trois centimes (USD 15.199.806,33) par l'émission de (i) soixante-dix-sept millions (77.000.000) nouvelles parts sociales préférentielles de classe A, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, avec une prime d'émission totale de soixante-seize millions deux cent trente mille dollars américains (USD 76.230.000,-); (ii) cent vingt-neuf mille sept cent trente (129.730) nouvelles parts sociales préférentielles de classe B1, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune; (iii) cent vingt-neuf mille sept cent trente (129.730) nouvelles parts sociales préférentielles de classe B2, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune; (iv) cent vingt-neuf mille sept cent trente (129.730) nouvelles parts sociales préférentielles de classe B3, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune; (v) cent vingt-neuf mille sept cent trente (129.730) nouvelles parts sociales préférentielles de classe B4, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune; (vi) cent vingt-neuf mille sept cent vingt-neuf (129.729) nouvelles parts sociales préférentielles de classe B5, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune; (vii) deux cent quatre-vingt-huit millions quatre cent soixante six mille trois cent quatre-vingt-dix-sept (288.466.397) nouvelles parts sociales ordinaires de classe C1, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, avec une prime d'émission totale de trois millions sept cent quatorze mille trente-huit dollars américains soixante-douze centimes (USD 3.714.038,72); (viii) deux cent quatre-vingt-huit millions quatre cent soixante six mille trois cent quatre-vingt-dix-sept (288.466.397) nouvelles parts sociales ordinaires de classe C2, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, avec une prime d'émission totale de trois millions sept cent quatorze mille trente-huit dollars américains soixante-douze centimes (USD 3.714.038,72); (ix) deux cent quatre-vingt-huit millions quatre cent soixante six mille trois cent quatre-vingt-dix-sept (288.466.397) nouvelles parts sociales ordinaires de classe C3, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, avec une prime d'émission totale de trois millions sept cent quatorze mille trente-huit dollars américains soixante-douze centimes (USD 3.714.038,72); (x) deux cent quatre-vingt-huit millions quatre cent soixante six mille trois cent quatre-vingt-dix-sept (288.466.397) nouvelles parts sociales ordinaires de classe C4, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, avec une prime d'émission totale de trois millions sept cent quatorze mille trente-huit dollars américains soixante-douze centimes (USD 3.714.038,72); et (xi) deux cent quatre-vingt-six millions quatre cent soixante six mille trois cent quatre-vingt-quinze (286.466.395) nouvelles parts sociales ordinaires de classe C5, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, avec une prime d'émission totale de trois millions sept cent quatorze mille trente-huit dollars américains soixante-dix-neuf centimes (USD 3.714.038,79), (les "Nouvelles Parts Sociales");

d) Souscription et paiement intégral des Nouvelles Parts Sociales par l'actuel Associé Unique de la Société;

e) Décision de modifier et de refondre entièrement les statuts de la Société; et

f) Divers.

La partie comparante, détentrice de la totalité du capital social de la Société, représentée comme décrit ci-dessus, a immédiatement décidé de tenir une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes par vote unanime:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique DECIDE de créer des nouvelles classes de parts sociales comme ci-dessous:

Parts sociales préférentielles de classe A; parts sociales préférentielles de classe B1; parts sociales préférentielles de classe B2; parts sociales préférentielles de classe B3; parts sociales préférentielles de classe B4; parts sociales préférentielles de classe B5; parts sociales ordinaires de classe C1; parts sociales ordinaires de classe C2; parts sociales ordinaires de classe C3; parts sociales ordinaires de classe C4; parts sociales ordinaires de classe C5; parts sociales urgentes de classe D1; parts sociales urgentes de classe D2; parts sociales urgentes de classe D3; parts sociales urgentes de classe D4; parts sociales urgentes de classe D5.

#### *Seconde résolution*

L'Associé Unique DECIDE de convertir les deux millions (2.000.000) de parts sociales existantes en deux millions (2.000.000) de parts sociales ordinaires de classe C5.

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique DECIDE d'augmenter le capital social de la société d'un montant de quinze millions cent soixante dix-neuf mille huit cent six dollars américains trente-trois centimes (USD 15.179.806,33) afin d'augmenter le capital social de son montant actuel de vingt mille dollars américains (USD 20.000,-) pour atteindre la somme quinze millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent six dollars américains trente-trois centimes (USD 15.199.806,33) par l'émission de

(i) soixante-dix-sept millions (77.000.000) nouvelles parts sociales préférentielles de classe A, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, avec une prime d'émission totale de soixante-seize millions deux cent trente mille dollars américains (USD 76.230.000,-); (ii) cent vingt-neuf mille sept cent trente (129.730) nouvelles parts sociales préférentielles de classe B1, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune; (iii) cent vingt-neuf mille sept cent trente (129.730) nouvelles parts sociales préférentielles de classe B2, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune; (iv) cent vingt-neuf mille sept cent trente (129.730) nouvelles parts sociales préférentielles de classe B3, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune; (v) cent vingt-neuf mille sept cent trente (129.730) nouvelles parts sociales préférentielles de classe B4, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune; (vi) cent vingt-neuf mille sept cent vingt-neuf (129.729) nouvelles parts sociales préférentielles de classe B5, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune; (vii) deux cent quatre-vingt-huit millions quatre cent soixante six mille trois cent quatre-vingt-dix-sept (288.466.397) nouvelles parts sociales ordinaires de classe C1, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, avec une prime d'émission totale de trois millions sept cent quatorze mille trente-huit dollars américains soixante-douze centimes (USD 3.714.038,72); (viii) deux cent quatre-vingt-huit millions quatre cent soixante six mille trois cent quatre-vingt-dix-sept (288.466.397) nouvelles parts sociales ordinaires de classe C2, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, avec une prime d'émission totale de trois millions sept cent quatorze mille trente-huit dollars américains soixante-douze centimes (USD 3.714.038,72); (ix) deux cent quatre-vingt-huit millions quatre cent soixante six mille trois cent quatre-vingt-dix-sept (288.466.397) nouvelles parts sociales ordinaires de classe C3, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, avec une prime d'émission totale de trois millions sept cent quatorze mille trente-huit dollars américains soixante-douze centimes (USD 3.714.038,72); (x) deux cent quatre-vingt-huit millions quatre cent soixante six mille trois cent quatre-vingt-dix-sept (288.466.397) nouvelles parts sociales ordinaires de classe C4, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, avec une prime d'émission totale de trois millions sept cent quatorze mille trente-huit dollars américains soixante-douze centimes (USD 3.714.038,72); et (xi) deux cent quatre-vingt-six millions quatre cent soixante six mille trois cent quatre-vingt-quinze (286.466.395) nouvelles parts sociales ordinaires de classe C5, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, avec une prime d'émission totale de trois millions sept cent quatorze mille trente-huit dollars américains soixante-dix-neuf centimes (USD 3.714.038,79).

#### *Souscription - Paiement*

L'Associé Unique, représenté comme décrit ci-dessus, DECLARE souscrire à toutes les (i) soixante-dix-sept millions (77.000.000) nouvelles parts sociales préférentielles de classe A, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, avec une prime d'émission totale de soixante-seize millions deux cent trente mille dollars américains (USD 76.230.000,-); (ii) cent vingt-neuf mille sept cent trente (129.730) nouvelles parts sociales préférentielles de classe B1, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune; (iii) cent vingt-neuf mille sept cent trente (129.730) nouvelles parts sociales préférentielles de classe B2, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune; (iv) cent vingt-neuf mille sept cent trente (129.730) nouvelles parts sociales préférentielles de classe B3, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune; (v) cent vingt-neuf mille sept cent trente (129.730) nouvelles parts sociales préférentielles de classe B4, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune; (vi) cent vingt-neuf mille sept cent vingt-neuf (129.729) nouvelles parts sociales préférentielles de classe B5, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune; (vii) deux cent quatre-vingt-huit millions quatre cent soixante six mille trois cent quatre-vingt-dix-sept (288.466.397) nouvelles parts sociales ordinaires de classe C1, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, avec une prime d'émission totale de trois millions sept cent quatorze mille trente-huit dollars américains soixante-douze centimes (USD 3.714.038,72); (viii) deux cent quatre-vingt-huit millions quatre cent soixante six mille trois cent quatre-vingt-dix-sept (288.466.397) nouvelles parts sociales ordinaires de classe C2, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, avec une prime d'émission totale de trois millions sept cent quatorze mille trente-huit dollars américains soixante-douze centimes (USD 3.714.038,72); (ix) deux cent quatre-vingt-huit millions quatre cent soixante six mille trois cent quatre-vingt-dix-sept (288.466.397) nouvelles parts sociales ordinaires de classe C3, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, avec une prime d'émission totale de trois millions sept cent quatorze mille trente-huit dollars américains soixante-douze centimes (USD 3.714.038,72); (x) deux cent quatre-vingt-huit millions quatre cent soixante six mille trois cent quatre-vingt-dix-sept (288.466.397) nouvelles parts sociales ordinaires de classe C4, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, avec une prime d'émission totale de trois millions sept cent quatorze mille trente-huit dollars américains soixante-douze centimes (USD 3.714.038,72); et (xi) deux cent quatre-vingt-six millions quatre cent soixante six mille trois cent quatre-vingt-quinze (286.466.395) nouvelles parts sociales ordinaires de classe C5, ayant une valeur nominale de un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, avec une prime d'émission totale de trois millions sept cent quatorze mille trente-huit dollars américains soixante-dix-neuf centimes (USD 3.714.038,79).

La partie comparante déclare que les Nouvelles Parts Sociales ont été entièrement libérées en numéraire par l'Associé Unique et que la Société a dès à présent à sa disposition le montant total (incluant la prime d'émission totale) de cent neuf millions neuf cent quatre-vingt mille dollars américains (USD 109.980.000,-), preuve ayant été donnée par le biais d'un certificat bancaire au notaire instrumentant qui enregistre expressément ce constat.

*Quatrième résolution*

L'Associé Unique DECIDE de refondre entièrement les Statuts de la Société, qui auront dès lors la teneur suivante:

" **Art. 1<sup>er</sup>. Définitions.** Outre les termes déjà définis d'autres clauses des présents statuts, les mots et termes suivants doivent avoir les significations suivantes lorsqu'ils sont écrits en majuscules:

"Comptes Annuels" signifie le bilan, le compte de résultats et les notes aux comptes préparés chaque année par le Conseil;

"Assemblée Générale Annuelle des Associés" signifie l'assemblée générale annuelle des associés tenue conformément à l'article 10 des présents Statuts;

"Statuts" signifie les présents statuts dans leur forme actuelle ou tels que modifiés par la suite;

"Conseil" signifie le conseil de gérance de la Société;

"Conseil des Commissaires aux Comptes" a la signification telle que décrite à l'article 11 des présents Statuts;

"Jour Ouvrable" signifie tout jour où les banques sont ouvertes au Luxembourg, à Jersey et à Londres;

"Président" signifie le président du Conseil;

"Prix de Liquidation de Classe A" signifie en cas de liquidation tel que décrit à l'article 14 des présents Statuts, le montant correspondant à la somme (i) du montant total de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Classe A et (ii) du montant de la Réserve de la Prime d'Emission de Classe A, le cas échéant;

"Parts Sociales Préférentielles de Classe A": signifie les parts sociales de classe A et "Part Sociale de Classe A" signifie chacune d'entre elles;

"Prix de Rachat de Classe A" signifie à la Date de Rachat, le montant correspondant à la somme (i) du montant total de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Classe A et (ii) du montant de la Réserve de la Prime d'Emission de Classe A, le cas échéant;

"Réserve de la Prime d'Emission de Classe A" signifie la réserve de la prime d'émission attachée aux Parts Sociales Préférentielles de Classe A telle que décrite à l'article 7.2 des présents Statuts;

"Prix de Liquidation de Classe B" signifie en cas de liquidation tel que décrit à l'article 14 des présents Statuts, le montant correspondant à la somme (i) du montant total de la valeur nominale et de la Prime d'Emission, le cas échéant, payé sur les Parts Sociales Préférentielles de Classe B toujours émises au moment de la liquidation et (ii) du montant de la Réserve des Parts Sociales Préférentielles de Classe B;

"Parts Sociales Préférentielles de Classe B1" signifie les parts sociales de classe B1 et "Part Sociale Préférentielle de Classe B1" signifie chacune d'entre elles;

"Parts Sociales Préférentielles de Classe B2" signifie les parts sociales de classe B2 et "Part Sociale Préférentielle de Classe B2" signifie chacune d'entre elles;

"Parts Sociales Préférentielles de Classe B3" signifie les parts sociales de classe B3 et "Part Sociale Préférentielle de Classe B3" signifie chacune d'entre elles;

"Parts Sociales Préférentielles de Classe B4" signifie les parts sociales de classe B4 et "Part Sociale Préférentielle de Classe B4" signifie chacune d'entre elles;

"Parts Sociales Préférentielles de Classe B5" signifie les parts sociales de classe B5 et "Part Sociale Préférentielle de Classe B5" signifie chacune d'entre elles;

"Parts Sociales Préférentielles de Classe B" signifie les parts sociales des classe B1, classe B2, classe B3, classe B4 et classe B5 et "Part Sociale Préférentielle de Classe B" signifie chacune d'entre elles;

"Réserve des Parts Sociales Préférentielles de Classe B" a la signification telle que décrite à l'article 13.2 des présents Statuts;

"Prix de Rachat de Classe B" signifie à la Date de Rachat, le montant correspondant à la somme (i) du montant total de la valeur nominale et de la Prime d'Emission, le cas échéant, payé sur les dernières Parts Sociales Préférentielles de Classe B toujours émises au moment de la Date de Rachat et (ii) du montant de la Réserve des Parts Sociales Préférentielles de Classe B;

"Prix de Liquidation de Classe C" signifie en cas de liquidation tel que décrit à l'article 14 des présents Statuts, le montant correspondant à la somme (i) du montant total de la valeur nominale et de la Prime d'Emission, le cas échéant, payé sur les Parts Sociales Ordinaires de Classe C toujours émises au moment de la liquidation et (ii) du montant de la Réserve des Parts Sociales Ordinaires de Classe C;

"Parts Sociales Ordinaires de Classe C1" signifie les parts sociales de classe C1 et "Part Sociale Ordinaire de Classe C1" signifie chacune d'entre elles;

"Parts Sociales Ordinaires de Classe C2" signifie les parts sociales de classe C2 et "Part Sociale Ordinaire de Classe C2" signifie chacune d'entre elles;

"Parts Sociales Ordinaires de Classe C3" signifie les parts sociales de classe C3 et "Part Sociale Ordinaire de Classe C3" signifie chacune d'entre elles;

"Parts Sociales Ordinaires de Classe C4" signifie les parts sociales de classe C4 et "Part Sociale Ordinaire de Classe C4" signifie chacune d'entre elles;

"Parts Sociales Ordinaires de Classe C5" signifie les parts sociales de classe C5 et "Part Sociale Ordinaire de Classe C5" signifie chacune d'entre elles;

"Parts Sociales Ordinaires de Classe C" signifie les parts sociales des classe C1, classe C2, classe C3, classe C4 et classe C5 et "Part Sociale Ordinaire de Classe B" signifie chacune d'entre elles;

"Réserve des Parts Sociales Ordinaires de Classe C" a la signification telle que décrite à l'article 13.2 des présents Statuts;

"Prix de Rachat de Classe C" signifie à la Date de Rachat, le montant correspondant à la somme (i) du montant total de la valeur nominale et de la Prime d'Emission, le cas échéant, payé sur les dernières Parts Sociales Ordinaires de Classe C toujours émises au moment de la Date de Rachat et (ii) du montant de la Réserve des Parts Sociales Ordinaires de Classe C;

"Parts Sociales Urgentes de Classe D1" signifie les parts sociales de classe D1 et "Part Sociale Urgente de Classe D1" signifie chacune d'entre elles;

"Parts Sociales Urgentes de Classe D2" signifie les parts sociales de classe D2 et "Part Sociale Urgente de Classe D2" signifie chacune d'entre elles;

"Parts Sociales Urgentes de Classe D3" signifie les parts sociales de classe D3 et "Part Sociale Urgente de Classe D3" signifie chacune d'entre elles;

"Parts Sociales Urgentes de Classe D4" signifie les parts sociales de classe D4 et "Part Sociale Urgente de Classe D4" signifie chacune d'entre elles;

"Parts Sociales Urgentes de Classe D5" signifie les parts sociales de classe D5 et "Part Sociale Urgente de Classe D5" signifie chacune d'entre elles;

"Parts Sociales Urgentes de Classe D" signifie les parts sociales des classe D1, classe D2, classe D3, classe D4 et classe D5 et "Part Sociale Urgente de Classe D" signifie chacune d'entre elles;

"Réserve des Parts Sociales Urgentes de Classe D" a la signification telle que décrite à l'article 13.2 des présents Statuts;

"Prix de Liquidation de Classe D" signifie en cas de liquidation et tel que décrit à l'article 14 des présents Statuts, le montant correspondant à la somme (i) du montant total de la valeur nominale et de la Prime d'Emission, le cas échéant, payé sur les Parts Sociales Urgentes de Classe D toujours émises au moment de la liquidation et (ii) du montant de la Réserve des Parts Sociales Urgentes de Classe D;

"Prix de Rachat de Classe D" signifie à la Date de Rachat, le montant correspondant à la somme (i) du montant total de la valeur nominale et de la Prime d'Emission, le cas échéant, payé sur les dernières Parts Sociales Urgentes de Classe D toujours émises au moment de la Date de Rachat et (ii) du montant de la Réserve des Parts Sociales Urgentes de Classe D;

"Classes de Parts Sociales" signifie les classes de Parts Sociales émises à un moment donné et "Classe de Parts Sociales" signifie chacune d'entre elles;

"Société" signifie "DELILAH HOLDINGS S.à r.l.";

"Loi" signifie la loi Luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée;

"Gérants" signifie les membres du Conseil de la Société et "Gérant" signifie chacun d'entre eux;

"Bénéfice Final" signifie, à la fin d'un Exercice Social donné, le bénéfice de la Société qui peut être distribué à son Associé Unique selon les dispositions de la Loi;

"Exercice Social" a la signification telle que décrite à l'article 12.1 des présents Statuts;

"Comptes Intérimaires" signifie le bilan intérimaire, le compte de résultats intérimaire et les notes complémentaires intérimaires de la Société ne datant pas de plus de huit (8) jours calendriers le rachat et l'annulation de la Classe de Parts Sociales correspondante;

"Bénéfice Intérimaire" signifie le bénéfice intérimaire de l'Exercice Social en cours déterminé sur base des Comptes Intérimaires;

"Autres Réserves": signifie la Réserve des Parts Sociales Urgentes de Classe D, la Réserve des Parts Sociales Préférentielles de Classe B ainsi que la Réserve des Parts Sociales Ordinaires de Classe C;

"Refinancement" signifie le remboursement total de tout montant dû sous tout "senior facility agreement" qui pourrait être conclu avant la date ou autour de la date de l'adoption de ces Statuts par la Société ou par ses filiales directes ou indirectes (et, afin d'éviter tout doute, un refinancement sera considéré comme ayant eu lieu même si la Société ou toute filiale directe ou indirecte de la Société conclut un nouveau "senior facility agreement" à la date ou autour de la date à laquelle un "senior facility agreement" existant est remboursé dans sa totalité);

"Date de Rachat" a la signification telle que décrite à l'article 7.3.2 des présents Statuts;

"Titres" signifie tous titres émis par la Société autres que les Parts Sociales et "Titre" signifie chacun d'entre eux individuellement;

"Sûreté" désigne un droit, un intérêt, un pouvoir ou un arrangement en relation avec un actif qui procure la garantie pour le paiement ou la satisfaction d'une dette, d'une obligation ou d'une autre dette comprenant sans limitation sous un contrat de vente, hypothèque, charge, privilège, gage, trust, pouvoir, dépôt, hypothèque ou accord pour la rétention d'un titre, et inclut un contrat pour accorder ou créer l'une de ces choses;

"Associé Unique" signifie l'associé unique de la Société;

"Registre des Associés" signifie le registre tenu au siège social de la Société conformément à l'article 185 de la Loi;

"Parts Sociales" signifie toutes les parts sociales émises par la Société et "Part Sociale" signifie chacune d'entre elles;

"Prime d'Emission" a la signification telle que décrite à l'article 7.2 des présents Statuts;

"Réserve(s) de la Prime d'Emission" signifie la Réserve de la Prime d'Emission de Classe A ainsi que toute autre réserve de prime d'émission créée conformément aux dispositions de l'article 7.2 des présents Statuts;

"Commissaire aux Comptes" signifie le commissaire aux comptes nommé suivant les dispositions décrites à l'article 11 des présents Statuts;

"Valeurs Mobilières" signifie (i) les Parts Sociales, et/ou (ii) les Titres et "Valeur Mobilière" signifie chacune d'entre elles;

"Transfert" signifie, en rapport à toute Valeur Mobilière (ou tout intérêt juridique ou bénéficiaire dans toute Valeur Mobilière), à:

- (a) vendre, transférer ou autrement disposer de celle-ci ou de tout intérêt dans celle-ci;
  - (b) créer ou autoriser le maintien de toute Sûreté grevant celle-ci ou tout intérêt dans celle-ci;
  - (c) conférer une option d'acquisition ou une option de se dessaisir de celle-ci ou de tout intérêt dans celle-ci;
  - (d) veiller (au moyen de renonciation ou autrement) à ce qu'une autre personne les reçoive ou confère tout droit à cette fin;
  - (e) être partie à toute convention relative aux votes ou aux autres droits attachés à celle-ci autre que par le biais de procuration pour une résolution en particulier ou pour une assemblée générale des associés;
  - (f) accepter, sous réserve le cas échéant des conditions suspensives ou résolutoires, de faire ce qui précède, et "Transféré(e/s)" est à interpréter en conséquence;
- "USD" signifie les dollars américains, la monnaie courante aux Etats-Unis d'Amérique.

**Art. 2. Forme Sociale.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, et en particulier la Loi, ainsi que par les présents Statuts.

**Art. 3. Objet Social.** L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés Luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut en outre prendre des participations dans des sociétés de personnes.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission de titres, notes et autres instruments de dette, convertibles ou non, excepté par la voie d'une offre publique.

La Société peut accorder toute assistance, par voie de prêts, garanties, ou par toute autre voie à ses filiales ou sociétés dans lesquelles elle détient un intérêt direct ou indirect, ou toute autre société directement ou indirectement contrôlée par l'Associé Unique de la Société (ci-après dénommé la "Société Affiliée").

La Société peut en particulier:

- Avancer, prêter, souscrire ou acheter n'importe quel titre de créance émis par toute société Luxembourgeoise ou étrangère avec ou sans garantie;
- Entrer en garantie, gage ou toute autre forme de sûretés pour l'exécution des contrats ou obligations de la Société ou de toute Société Affiliée.

De plus, elle peut accorder une assistance financière à son Associé Unique, à ses employés ou aux employés de toute Société Affiliée, vu que ce type d'assistance n'est pas interdit par la loi.

La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers.

La Société est assujettie à l'imposition de droit commun.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5. Dénomination.** La Société aura la dénomination: "Delilah Holdings S.à r.l.".

**Art. 6. Siège Social.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'Associé Unique. L'adresse du siège social peut-être transférée à l'intérieur de la commune par décision du Conseil.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

## **Art. 7. Capital Social - Parts Sociales.**

### 7.1 Capital Social

Le capital social de la Société est fixé à quinze millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent six dollars américains (USD 15.199.806,33) représenté par un milliard cinq cent dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt mille six cent trente-trois (1.519.980.633) Parts Sociales, toutes entièrement souscrites et libérées, divisées en:

- a) 77,000,000 Parts Sociales Préférentielles de Classe A
- b) 129,730 Parts Sociales Préférentielles de Classe B1
- c) 129,730 Parts Sociales Préférentielles de Classe B2
- d) 129,730 Parts Sociales Préférentielles de Classe B3
- e) 129,730 Parts Sociales Préférentielles de Classe B4
- f) 129,729 Parts Sociales Préférentielles de Classe B5
- g) 288,466,397 Parts Sociales Ordinaires de Classe C1
- h) 288,466,397 Parts Sociales Ordinaires de Classe C2
- i) 288,466,397 Parts Sociales Ordinaires de Classe C3
- j) 288,466,397 Parts Sociales Ordinaires de Classe C4
- k) 288,466,396 Parts Sociales Ordinaires de Classe C5

Toutes ayant une valeur nominale d'un centime de dollar américain (United States Dollars USD) (USD 0,01).

La Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi. Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi, entre autres articles, trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'Associé Unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont établis par écrit.

### 7.2 Prime d'émission

Les Parts Sociales de toute Classe de Parts Sociales peuvent être émises sous réserve du paiement d'une prime d'émission (ci-après dénommée la "Prime d'Emission"). La Prime d'Emission sera allouée à une réserve spécifique pour chaque Classe de Parts Sociales. Les décisions d'utiliser la/les Réserve (s) de la Prime d'Emission seront prises par résolution de l'Associé Unique délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Exception faite de toutes autres dispositions, si une Part Sociale Préférentielle de Classe A est émise et sous réserve du paiement d'une prime d'émission (ci-après dénommée la "Prime d'Emission de Classe A"), la Prime d'Emission de Classe A sera allouée à une réserve (ci-après la "Réserve de la Prime d'Emission de Classe A") qui est, réservée et, dans les limites prévues par la Loi, disponible pour tout type de distribution ou pour le paiement du Prix de Rachat de Classe A, aux détenteurs des Parts Sociales Préférentielles de Classe A aussi longtemps que les Parts Sociales Préférentielles de Classe A sont toujours émises.

### 7.3 Acquisition de Parts Sociales

7.3.1 Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de Parts Sociales incluant l'annulation entière d'une ou de plusieurs Classes de Parts Sociales par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises dans cette/ces Classe(s) de Parts Sociales.

7.3.2 La Société pourra racheter ses Parts Sociales sous condition d'observer les dispositions de la Loi. La Société aura droit, sous réserve de l'approbation préalable de l'Associé Unique, sous réserve d'observer les dispositions de la Loi et des Statuts, de racheter une Classe de Parts Sociales entière à tout moment par notification aux détenteurs de la Classe de Parts Sociales en précisant le nombre d'actions à racheter et la date à laquelle le rachat aura lieu (la "Date de Rachat").

7.3.3 Chaque Part Sociale rachetée en conformité des Statuts donnera à son détenteur le droit à une partie pro rata du prix de rachat qui sera déterminé par le Conseil suivant les dispositions reprises ci-dessous et les fonds disponibles de la Société à la date immédiatement précédent la Date de Rachat.

7.3.4 Afin de calculer le prix qui sera alloué à chaque Classe de Parts Sociales, des Comptes Intérimaires seront établis par le Conseil, et le Bénéfice Intérimaire sera alloué comme décrit à l'article 13.2 aux Autres Réserves.

7.3.5 En outre, le rachat d'une Classe de Parts Sociales ne pourra avoir pour effet de réduire l'actif net de la Société en dessous du montant de la valeur du capital social souscrit et des réserves qui ne peuvent être distribuées selon la Loi ou les Statuts.

7.3.6 Dans le cas d'un rachat de Parts Sociales autre que par un Refinancement (comme établi ci-dessous sous à l'article 7.3.7), le rachat sera réalisé dans l'ordre de priorité suivant:

(i) Premièrement, et au cas où des Parts Sociales Urgentes de Classe D sont émises, une classe entière des Parts Sociales Urgentes de Classe D sera rachetée et annulée pour le Prix de Rachat de Classe D, à condition que ce rachat soit fait dans l'ordre numérique inversé (p.ex. en commençant par les Parts Sociales Urgentes de Classe D5);

Afin d'éviter tout doute:

- Aucune Part Sociale Urgente de Classe D1 ne pourra être rachetée si la Société a lors du rachat des Parts Sociales Urgentes de Classe D2 toujours émises;

- Aucune Part Sociale Urgente de Classe D2 ne pourra être rachetée si la Société a lors du rachat des Parts Sociales Urgentes de Classe D3 toujours émises;

- Aucune Part Sociale Urgente de Classe D3 ne pourra être rachetée si la Société a lors du rachat des Parts Sociales Urgentes de Classe D4 toujours émises;

- Aucune Part Sociale Urgente de Classe D4 ne pourra être rachetée si la Société a lors du rachat des Parts Sociales Urgentes de Classe D5 toujours émises;

(ii) Deuxièmement, une classe entière des Parts Sociales Préférentielles de Classe B sera rachetée et annulée pour le Prix de Rachat de Classe B, à condition que ce rachat soit fait dans l'ordre numérique inversé (p.ex. en commençant par les Parts Sociales Préférentielles de Classe B5);

Afin d'éviter tout doute:

- Aucune Part Sociale Préférentielle de Classe B1 ne pourra être rachetée si la Société a lors du rachat des Parts Sociales Préférentielles de Classe B2 toujours émises;

- Aucune Part Sociale Préférentielle de Classe B2 ne pourra être rachetée si la Société a lors du rachat des Parts Sociales Préférentielles de Classe B3 toujours émises;

- Aucune Part Sociale Préférentielle de Classe B3 ne pourra être rachetée si la Société a lors du rachat des Parts Sociales Préférentielles de Classe B4 toujours émises;

- Aucune Part Sociale Préférentielle de Classe B4 ne pourra être rachetée si la Société a lors du rachat des Parts Sociales Préférentielles de Classe B5 toujours émises;

(iii) Troisièmement, une classe entière des Parts Sociales Ordinaires de Classe C sera rachetée et annulée pour le Prix de Rachat de Classe C, à condition que ce rachat soit fait dans l'ordre numérique inversé (p.ex. en commençant par les Parts Sociales Ordinaires de Classe C5);

Afin d'éviter tout doute:

- Aucune Part Sociale Ordinaire de Classe C1 ne pourra être rachetée si la Société a lors du rachat des Parts Sociales Ordinaires de Classe C2 toujours émises;

- Aucune Part Sociale Ordinaire de Classe C2 ne pourra être rachetée si la Société a lors du rachat des Parts Sociales Ordinaires de Classe C3 toujours émises;

- Aucune Part Sociale Ordinaire de Classe C3 ne pourra être rachetée si la Société a lors du rachat des Parts Sociales Ordinaires de Classe C4 toujours émises;

- Aucune Part Sociale Ordinaire de Classe C4 ne pourra être rachetée si la Société a lors du rachat des Parts Sociales Ordinaires de Classe C5 toujours émises.

7.3.7 Dans le cas d'un rachat de Parts Sociales par un Refinancement, le rachat sera réalisé de la manière suivante:

(i) Premièrement, les Actions Préférentielles de Classe A seront rachetées et annulées pour le Prix de Rachat de Classe A et au cas où des Parts Sociales Urgentes de Classe D sont émises, pari passu, une classe entière de Parts Sociales Urgentes de Classe D sera rachetée et annulée, pour le Prix de Rachat de Classe D, à condition que ce rachat soit fait dans l'ordre numérique inversé (p.ex. en commençant par les Parts Sociales Urgentes de Classe D5);

Afin d'éviter tout doute:

- Aucune Part Sociale Urgente de Classe D1 ne pourra être rachetée si la Société a lors du rachat des Parts Sociales Urgentes de Classe D2 toujours émises;

- Aucune Part Sociale Urgente de Classe D2 ne pourra être rachetée si la Société a lors du rachat des Parts Sociales Urgentes de Classe D3 toujours émises;

- Aucune Part Sociale Urgente de Classe D3 ne pourra être rachetée si la Société a lors du rachat des Parts Sociales Urgentes de Classe D4 toujours émises;

- Aucune Part Sociale Urgente de Classe D4 ne pourra être rachetée si la Société a lors du rachat des Parts Sociales Urgentes de Classe D5 toujours émises;

(ii) Deuxièmement, une classe entière de Parts Sociales Préférentielles de Classe B sera rachetée et annulée pour le Prix de Rachat de Classe B, à condition que ce rachat soit fait dans l'ordre numérique inversé (p.ex. en commençant par les Parts Sociales Préférentielles de Classe B5);

- Aucune Part Sociale Préférentielle de Classe B1 ne pourra être rachetée si la Société a lors du rachat des Parts Sociales Préférentielles de Classe B2 toujours émises;

- Aucune Part Sociale Préférentielle de Classe B2 ne pourra être rachetée si la Société a lors du rachat des Parts Sociales Préférentielles de Classe B3 toujours émises;

- Aucune Part Sociale Préférentielle de Classe B3 ne pourra être rachetée si la Société a lors du rachat des Parts Sociales Préférentielles de Classe B4 toujours émises;

- Aucune Part Sociale Préférentielle de Classe B4 ne pourra être rachetée si la Société a lors du rachat des Parts Sociales Préférentielles de Classe B5 toujours émises;

(iii) Troisièmement, une classe entière de Parts Sociales Ordinaires de Classe C sera rachetée et annulée pour le montant correspondant au Prix de Rachat de Classe C, à condition que ce rachat soit fait dans l'ordre numérique inversé (p.ex. en commençant par les Parts Sociales Ordinaires de Classe C5);

- Aucune Part Sociale Ordinaire de Classe C1 ne pourra être rachetée si la Société a lors du rachat des Parts Sociales Ordinaires de Classe C2 toujours émises;
- Aucune Part Sociale Ordinaire de Classe C2 ne pourra être rachetée si la Société a lors du rachat des Parts Sociales Ordinaires de Classe C3 toujours émises;
- Aucune Part Sociale Ordinaire de Classe C3 ne pourra être rachetée si la Société a lors du rachat des Parts Sociales Ordinaires de Classe C4 toujours émises;
- Aucune Part Sociale Ordinaire de Classe C4 ne pourra être rachetée si la Société a lors du rachat des Parts Sociales Ordinaires de Classe C5 toujours émises.

7.3.8 Tout prix de rachat à payer par la Société pour l'acquisition de ses propres Parts Sociales en vue de leur immédiate annulation sera dû et payable dès leur rachat effectif.

7.3.9 Immédiatement après le paiement du prix de rachat mentionné ci-dessus, le Conseil devra soumettre des résolutions de l'Associé Unique en vue de réduire le capital social par l'annulation des Parts Sociales rachetées.

#### 7.4 indivisibilité des Parts Sociales

Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire est admis par Part Sociale. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

#### 7.5 Approbation de Transfert de Valeurs Mobilières et Transfert de Parts Sociales

##### 7.5.1 Approbation de Transfert de Valeurs Mobilières

Les Valeurs Mobilières peuvent être transférées en conformité avec la Loi.

Les Transferts de Valeurs Mobilières doivent s'effectuer par un acte notarié ou un acte sous seing privé. Les Transferts ne sont opposables à l'égard de la Société ou des tiers qu'à partir du moment où ils sont notifiés à la Société ou acceptés par cette dernière conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

##### 7.5.2 Transfert de Parts Sociales

Aucun détenteur de Parts Sociales ne cédera une Part Sociale à une autre personne à moins que ce détenteur ne cède, en même temps, la même proportion de Parts Sociales détenues par celui-ci dans chaque Classe de Parts Sociales à la même personne.

#### 7.6 Enregistrement des Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales sont nominatives au nom d'une personne déterminée et sont inscrites dans le Registre des Associés.

### **Art. 8. Gestion.**

#### 8.1 Conseil

8.1.1 La Société est gérée par un Conseil composé d'au moins deux Gérants qui ne sont pas nécessairement associés de la Société.

8.1.2 Les Gérants sont nommés par l'Associé Unique pour une durée limitée ou illimitée.

8.1.3 Un Gérant pourra être révoqué ad nutum avec ou sans motif et remplacé à tout moment sur décision adoptée par l'Associé Unique.

8.1.4 Les Gérants ne seront pas rémunérés pour leurs services en tant que Gérant, sauf s'il en est décidé autrement par l'Associé Unique. La Société pourra rembourser les Gérants des dépenses raisonnables survenues lors de l'exécution de leur mandat, y compris les dépenses raisonnables de voyage et de logement survenus lors de la participation à des réunions du Conseil.

#### 8.2 Procédures de Réunions du Conseil

8.2.1. Le Conseil choisit parmi ses membres un Président. Il peut aussi choisir un secrétaire, Gérant ou non, chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil et de l'Associé Unique.

8.2.2. Le Président préside les réunions du Conseil, mais en cas d'absence, le Conseil peut nommer un président pro tempore par vote de la majorité présente à une telle réunion. Le vote du Président prévaudra en cas d'égalité des votes entre les membres du Conseil.

8.2.3 Le Conseil tient au minimum Quatre (4) réunions durant l'année calendaire et la majorité des réunions du Conseil se tiendra à Luxembourg. Toute réunion se tiendra sur convocation d'un Gérant à l'adresse indiquée dans l'avis de convocation. L'avis de convocation, contenant l'agenda, est envoyé par lettre (envoyé par lettre recommandée ou courrier spécial), télégramme, télex, e-mail ou facsimile aux Gérants (à leur adresse professionnelle) au minimum Cinq (5) jours calendriers avant la date prévue pour la réunion, excepté en cas d'urgence auquel cas la nature de ces circonstances se trouve détaillée dans l'avis de convocation et dans ce cas une convocation, par fax et/ou télégramme et/ou e-mail au moins Vingt-Quatre (24) heures avant l'heure prévue pour cette réunion est suffisante. Il peut être renoncé à la formalité de convocation par écrit, par fax, par télégramme ou par télex par chaque Gérant. Une convocation séparée n'est pas exigée pour les réunions particulières tenues aux moments et endroits prescrits dans un planning adopté au préalable par décision du Conseil. Tous les efforts raisonnables seront entrepris afin que, suffisamment en avance à toute réunion du Conseil, chaque Gérant se voit attribuer une copie des documents et/ou matériels devant être discutés ou adoptés par le Conseil lors de cette réunion.

8.2.4 Chaque Gérant peut participer aux réunions du Conseil en désignant par écrit, par fax, par télégramme, par e-mail ou télex un autre Gérant en qualité de mandataire. L'utilisation de la vidéo conférence et de la conférence téléphonique est permise et les Gérants usant de cette technologie sont considérés présents et autorisés à voter par vidéo ou par téléphone. Après délibération, les votes peuvent aussi être donnés par écrit, par fax ou e-mail, par télégramme, par télex ou par téléphone à condition toutefois que dans ce dernier cas un tel vote soit confirmé par écrit.

8.2.5 Au cas où un Gérant de la Société se retrouve avec un intérêt personnel opposé à celui de la Société à l'occasion d'une transaction de la Société, ce Gérant devra aviser le Conseil de cet intérêt personnel et s'abstient ou ne vote pas sur cette transaction, et cet intérêt du Gérant est reporté par le Conseil à l'Associé Unique et sous sa responsabilité.

8.2.6 Une décision signée par l'ensemble des Gérants produira effet au même titre qu'une décision prise lors d'une réunion du Conseil.

8.2.7 Les débats du Conseil se tiennent en langue anglaise.

### 8.3 Quorum

Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si au moins deux membres sont présents à la réunion du Conseil.

### 8.4 Majorité

Les décisions sont prises à la majorité des votes des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

### 8.5 Procès-Verbaux

8.5.1. Les résolutions du Conseil sont constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par le Président (ou en son absence par le président pro tempore qui préside la réunion), le secrétaire, ou par un notaire, et sont déposés dans les livres de la Société.

8.5.2. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement sont signés par le Président, le secrétaire ou par deux Gérants.

### 8.6 Pouvoirs du Conseil

Le Conseil est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'Associé Unique relèvent de la compétence du Conseil.

### 8.7 Signature

La Société est engagée par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature seule ou conjointe de toute personne munie d'un pouvoir spécial attribué par le Conseil.

### 8.8 Responsabilité des Gérants

Le(s) Gérant(s) ne porte(nt) en raison de sa/leur fonction, aucune responsabilité personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom et pour le compte de la Société.

## **Art. 9. Résolutions de l'Associé Unique.**

### 9.1 Pouvoirs

L'Associé Unique assume tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés. L'Associé Unique est investi des pouvoirs les plus étendus pour adopter ou ratifier toute action se rapportant à la Société. En particulier, l'Associé Unique est compétent dans toutes les matières pour lesquelles le Conseil, de façon discrétionnaire, souhaite l'approbation formelle de l'Associé Unique.

### 9.2 Procédures

9.2.1. Les résolutions de l'Associé Unique seront adoptées par écrit.

9.2.2. Chaque Part Sociale donne droit à un vote. L'Associé Unique peut signer les résolutions ou peut agir à toute assemblée générale des associés en nommant une autre personne en qualité de mandataire par écrit, par fax, par télégramme par télex ou par e-mail.

9.2.3. Si l'Associé Unique tient une assemblée générale des associés, cette réunion se tient à l'endroit et à la date indiquée dans la convocation s'y rapportant. Cette réunion peut se tenir au siège social ou à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg.

**Art. 10. Assemblée Générale Annuelle des Associés.** La Société tient une Assemblée Générale Annuelle des Associés au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le 1<sup>er</sup> jour du mois de juin à 15.00 heures.

Si ce jour s'avérait ne pas être un Jour Ouvrable, l'Assemblée Générale Annuelle des Associés devrait se tenir le Jour Ouvrable suivant.

**Art. 11. Audit.** Les activités de la Société sont soumises à la surveillance d'un ou plusieurs Commissaires aux Comptes qui ne doivent pas nécessairement avoir la qualité d'associé. En cas de pluralité de Commissaires aux Comptes, ces Commissaires aux Comptes accomplissent leur mission en collège et forment le Conseil des Commissaires aux Comptes.

Les Commissaires aux Comptes sont nommés à l'occasion de la tenue de l'Assemblée Générale Annuelle des Associés ou de toutes autres résolutions de l'Associé Unique pour une période reconductible d'une année.

Un Commissaire aux Comptes est révocable avec ou sans raison et remplaçable à tout moment par résolution de l'Associé Unique.

Les pouvoirs et responsabilités du Commissaire aux Comptes ou du Conseil des Commissaires aux Comptes, le cas échéant, sont déterminés en conformité avec la Loi et en particulier avec les Articles 62 paragraphe 1<sup>er</sup> et 3, 198 et 200 de la Loi.

#### **Art. 12. Exercice Social - Comptes Annuels.**

##### 12.1 L'Exercice Social

L'Exercice Social de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de cette année, avec la particularité pour la première année que celle-ci débute à la date de constitution de la Société et se termine au 31 décembre 2010.

##### 12.2 Les Comptes Annuels

Chaque année, le Conseil dresse les Comptes Annuels.

L'Associé Unique, soit personnellement soit par le biais d'un agent nommé à cet effet, est libre d'examiner, au siège social de la Société, les Comptes Annuels et le rapport du Commissaire aux Comptes ou du Conseil des Commissaires aux Comptes, le cas échéant.

#### **Art. 13. Distribution des Bénéfices.**

##### 13.1 Réserve Légale

Chaque année, du bénéfice annuel net déterminé en accord avec les dispositions légales applicables et principes comptables, Cinq pour cent (5%) sera déduit et attribué à la réserve légale. Cette déduction cessera d'être obligatoire dès lors que le montant de la réserve légale s'élève à Dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

##### 13.2 Autres Réserves

###### 13.2.1. Droit au Bénéfice Final

Le solde du bénéfice annuel net, dans la mesure permise par la Loi et les présents Statuts, sera alloué de la manière suivante:

a) Premièrement, un rendement cumulatif correspondant à Vingt pour cent (20%) par an du montant total de la valeur nominale et de la Prime d'Emission, le cas échéant, payé sur les Parts Sociales Urgentes de Classe D lors de l'émission, accru et capitalisé annuellement, sera alloué à une réserve pour les détenteurs des Parts Sociales Urgentes de Classe D exclusivement (la "Réserve des Parts Sociales Urgentes de Classe D");

b) Deuxièmement, un rendement cumulatif correspondant à Huit pour cent (8%) par an du montant total de Cent Soixante Cinq millions de dollars américains (USD 165.000.000,-), accru et capitalisé annuellement, sera alloué à une réserve pour les détenteurs des Parts Sociales Préférentielles de Classe B exclusivement (la "Réserve des Parts Sociales Préférentielles de Classe B"); et

c) Troisièmement, le surplus excédentaire, le cas échéant, (l' "Excédent") sera alloué à une réserve pour les détenteurs des Parts Sociales Ordinaires de Classe C exclusivement (la "Réserve des Parts Sociales Préférentielles de Classe C").

Tout montant crédité sur la/les Réserve(s) de la Prime d'Emission, la Réserve des Parts Sociales Urgentes de Classe D, la Réserve des Parts Sociales Préférentielles de Classe B, la Réserve des Parts Sociales Ordinaires de Classe C peut être payé par un rachat de Parts Sociales réalisé suivant les dispositions de l'article 7.3 ou par le biais d'une liquidation réalisé suivant les dispositions de l'article 14.

###### 13.2.2. Droit au Bénéfice Intérimaire

A tout moment durant l'Exercice Social, et dans les limites permises par la Loi et par les présents Statuts, le Bénéfice Intérimaire sera alloué aux Autres Réserves respectivement aux Classes de Parts Sociales, tel que prévu à l'article 13.2.1.

##### 13.3 Dividendes

Dans la mesure où des fonds sont disponibles au niveau de la Société pour la distribution et dans la mesure où il est permis par la Loi et par les présents Statuts, le Conseil peut proposer que ces fonds disponibles pour paiement soient distribués. La décision par laquelle une distribution des fonds disponibles sera prise ainsi que la détermination du montant de cette distribution sera prise par l'Associé Unique conformément aux dispositions de l'article 13.2.

#### **Art. 14. Dissolution - Liquidation.**

14.1 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'Associé Unique.

Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'Associé Unique selon les dispositions correspondantes dans la Loi.

Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, l'Associé Unique ou non, nommés par l'Associé Unique qui déterminera leurs pouvoirs et rémunération.

14.2 En cas de liquidation, tout produit de la liquidation disponible pour distribution à l'Associé Unique après paiement de toutes les dettes de la Société sera alloué aux Autres Réserves tel que décrit à l'article 13.2.1 et sera distribué dans l'ordre de priorité suivant:

(i) premièrement, pari passu (a) aux détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Classe A en règlement du Prix de Liquidation de Classe A et (b) aux détenteurs de Parts Sociales Urgentes de Classe D en règlement du Prix de Liquidation de Classe D, comme déterminé à la date de la distribution du produit de la liquidation;

(ii) deuxièmement, aux détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Classe B en règlement du Prix de Liquidation de Classe B comme déterminé à la date de la distribution du produit de la liquidation;

(iii) troisièmement, aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Classe C en règlement du Prix de Liquidation de Classe C comme déterminé à la date de la distribution du produit de la liquidation.

**Art. 15. Référence à la Loi.** Référence est faite aux dispositions de la Loi pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de quelque nature qu'ils soient, incombant à la Société à raison du présent acte, sont approximativement estimés à EUR 8.000,-.

Le notaire instrumentant, qui affirme maîtriser la langue anglaise, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est libellé en anglais, suivi d'une traduction française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE notarié, dressé et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite à la personne comparante, celle-ci a signé l'original du présent acte avec le notaire.

Signé: V. LEBBE et A. HOLTZ.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 11 septembre 2009. Relation: LAC/2009/36873. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 16 septembre 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009125521/1191.

(090150964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

**Experian Luxembourg Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 319.022.626,00.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 124.298.

Le bilan au 31 mars 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2009.

*Pour la société*

*Experian Luxembourg Investments s.à. r.l.*

99, Grand Rue

L-1661 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009125648/16.

(090151271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

**Bibas S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 82.587.

RECTIFICATIF

Le bilan rectificatif au 31 décembre 2006 (rectificatif du dépôt du bilan au 31 décembre 2007 déposé le 14 septembre 2007 no L070123258.04 ) a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009125574/12.

(090151484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

**LuxCo 98 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 147.831.

—  
Suite au contrat de cession du 15 septembre 2009, les parts sociales ordinaires de la Société détenues par TMF Corporate Services S.A. ont été transférées à SEB Asset Management S.A. ayant son siège social 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés - Luxembourg sous le numéro B 28.468, de sorte que SEB Asset Management S.A. détient désormais les 500 parts sociales ordinaires représentant l'intégralité du Capital Social de la Société.

Suite aux résolutions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 16 septembre 2009, il a été décidé:

- d'accepter la démission de TMF Corporate Services S.A. de son poste de gérant de la société avec effet au 16 septembre 2009;
- de nommer avec effet immédiat Madame Carolina Von Groddeck, née le 19 avril 1969 à Hambourg (Allemagne) et résidant professionnellement Rotfeder-Ring 7, 60327 Frankfurt-am-Main en tant que nouveau gérant de la société pour une durée indéterminée;
- de nommer avec effet immédiat Monsieur Jürgen Storjohann, né le 23 décembre 1966 à Hambourg (Allemagne) et résidant professionnellement Rotfeder-Ring 7, 60327 Frankfurt-am-Main en tant que nouveau gérant de la société pour une durée indéterminée;
- de nommer avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, Monsieur Jorge Pérez Lozano, né le 17 août 1973 à Mannheim (Allemagne) et résidant professionnellement 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg en tant que nouveau gérant pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2009.

*Pour la société*

TMF Management Luxembourg S.A.

*Domiciliataire*

Signatures

Référence de publication: 2009125383/31.

(090150821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2009.

---

**Even RX Properties S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 124.378.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale des actionnaires tenue en date du 19 mai 2009*

Il en résulte dudit procès-verbal que:

- L'associé unique a accepté la démission de Monsieur Dan AMAR, ayant comme adresse professionnelle 11, Cours de Rive, CH-1204 Genève.
- Monsieur Michael Lévy, Directeur, au 11, Cours de Rive, CH-1204 Genève, Madame Maria Sonia Gonzalez Valverde, avec adresse professionnelle au Schenkade 65, AS The Hague 2595, Pays-Bas, et Monsieur Didier Choix, avec adresse professionnelle au 78, Avenue Raymond Poincaré, F-75116 Paris, France, ont été nouvellement élus en tant que membres du Conseil de Surveillance jusqu'à la date d'expiration de leur mandat qui sera le 9 juin 2010.
- PricewaterhouseCoopers S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg a été réélu réviseur d'entreprise de la société. Son mandat est reconduit jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2010.

Luxembourg, le 19 mai 2009

Pour extrait conforme

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009125756/21.

(090151294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**Subsea 7 Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 244.067.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 105.974.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2009.

Richard Brekelmans

*Mandataire*

Référence de publication: 2009125570/13.

(090151479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**Fin Po S.A., SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 117.676.

Le bilan rectificatif au 31-03-2008 (Rectificatif du dépôt de bilan déposé le 25-09-2009 sous la référence L090148430.04 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour FIN PO S.A., SICAR*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009125474/13.

(090151302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**Dasos Timberland Fund I, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 146.125.

*Extrait des résolutions prises lors  
du Conseil d'Administration en date du 11 mai 2009*

En date du 11 mai 2009, le Conseil d'Administration a décidé:

- de nommer PricewaterhouseCoopers SARL, 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, en qualité de Réviseur d'Entreprise jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire en 2010.

Luxembourg, le 15 septembre 2009.

Pour extrait sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

*Signatures*

Référence de publication: 2009125380/17.

(090150816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2009.

---

**Stige S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 91.989.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009125682/10.

(090151492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**Visio Media S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5863 Alzingen, 8, allée de la Jeunesse Sacrifiée 1940-1945.  
R.C.S. Luxembourg B 132.888.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 29 septembre 2009.

Pour copie conforme  
*Pour la société*  
Jean SECKLER  
*Le notaire*

Référence de publication: 2009125674/14.

(090151439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**Les Vieux Oliviers, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 41, avenue du X Septembre.  
R.C.S. Luxembourg B 112.484.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2009.

Emile SCHLESSER  
*Notaire*

Référence de publication: 2009125675/12.

(090151472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**Finex S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5817 Fentange, 3, rue des Chevaliers.  
R.C.S. Luxembourg B 74.557.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le mercredi 23 septembre 2009.

*Pour la société*  
Me Martine DECKER  
*Notaire*

Référence de publication: 2009125676/13.

(090151500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**Partners Group Global Mezzanine 2005 S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.  
R.C.S. Luxembourg B 108.922.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 29 septembre 2009.

Pour copie conforme  
*Pour la société*  
Maître Jean SECKLER  
*Notaire*

Référence de publication: 2009125681/15.

(090151686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**Team Schramm S. à r. l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. S K S.à r.l. (Heizungstechnik, Bäder und thermische Solartechnik)).**

Siège social: L-5691 Ellange, ZAE Le Triangle Vert.

R.C.S. Luxembourg B 95.069.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 18 septembre 2009.

Patrick SERRES

*Notaire*

Référence de publication: 2009125679/13.

(090151612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**Fimaco International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5627 Mondorf-les-Bains, 13, avenue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 99.767.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 septembre 2009.

Pour copie conforme

*Pour la société*

Jean SECKLER

*Le notaire*

Référence de publication: 2009125680/14.

(090151636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**Quoniam Funds Selection SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 141.455.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2009.

Henri HELLINCKX

*Notaire*

Référence de publication: 2009125685/12.

(090150978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**Tottenham Hale S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 131.760.

Veillez prendre note que le siège social de l'associé unique de la Société, FCP Anlage AG a changé de Bahnhofstraße 92, D-82166 Grafelting en Freihamer Straße 2, D-82166 Gräfelting.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Tottenham Hale S.à r.l.

Représentée par Manacor (Luxembourg) S.A.

*Gérant*

*Signatures*

Référence de publication: 2009125691/15.

(090151115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**NAMPAK Healthcare Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6947 Niederanven, 1, Zone Industrielle Bombicht.  
R.C.S. Luxembourg B 69.353.

Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 29. September 2009.

Für gleichlautende Abschrift  
*Für die Gesellschaft*  
Maître Jean SECKLER  
Notar

Référence de publication: 2009125671/14.

(090151414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**Guilbert Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.  
R.C.S. Luxembourg B 52.984.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 29 septembre 2009.

Pour copie conforme  
*Pour la société*  
Maître Jean SECKLER  
Notaire

Référence de publication: 2009125672/14.

(090151418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**JT International Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 58.197.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Joëlle BADEN  
Notaire

Référence de publication: 2009125677/12.

(090151507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**Goldmann Finance SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-6947 Niederanven, 7, Z.I. Bombicht.  
R.C.S. Luxembourg B 85.665.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2009.

*Pour la société*  
Paul DECKER  
Le notaire

Référence de publication: 2009125678/13.

(090151567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

---

**Fluglehrer- und Pilotenservice S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1321 Luxembourg, 175A, rue de Cessange.

R.C.S. Luxembourg B 148.276.

---

**STATUTEN**

Im Jahre zweitausendundneun, dem einundzwanzigsten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Carlo WERSANDT, mit dem Amtswohnsitz zu Luxemburg,

Ist erschienen:

Herrn Marc Walter HIEBEL, Pilot, geboren am 10. Juni 1971 in Ochsenhausen (Deutschland), wohnhaft in D-88459, Tannheim, Panoramaweg, 11,

welcher Komparent den unterzeichneten Notar ersucht die Satzungen einer von ihm zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

**Art. 1. Gesellschaftsform.** Der Komparent gründet eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach luxemburgischem Recht, der sie den nachstehenden Gesellschaftsvertrag sowie die diesbezügliche Gesetzgebung zu Grunde legt.

Die Gesellschaft begreift anfangs einen alleinigen Gesellschafter der Inhaber der gesamten Gesellschaftsanteile ist; die Gesellschaft kann zu jeder Zeit mehrere Gesellschafter begreifen auf Grund von Gesellschaftsanteilsabtretungen oder Schaffung von neuen Gesellschaftsanteilen, um dann wieder zur Einmanngesellschaft zu werden durch Vereinigung aller Gesellschaftsanteile in einer Hand.

**Art. 2. Gegenstand.** Gegenstand der Gesellschaft ist die Vermittlung von Piloten und das Erbringen von Dienstleistungen an Luftfahrtunternehmen, Flugschulen und Privatpersonen sowie jede hiermit wirtschaftlich zusammenhängende Betätigung.

Die Gesellschaft kann desweiteren sämtliche Geschäfte industrieller, kaufmännischer, finanzieller, mobiliarer und immobilärer Natur tätigen, die mittelbar oder unmittelbar mit dem Hauptzweck in Zusammenhang stehen oder zur Erreichung und Förderung des Hauptzweckes der Gesellschaft dienlich sein können.

Die Gesellschaft kann sich an luxemburgischen oder an ausländischen Unternehmen, unter irgendwelcher Form beteiligen, falls diese Unternehmen einen Zweck verfolgen der demjenigen der Gesellschaft ähnlich ist oder wenn eine solche Beteiligung zur Förderung und zur Ausdehnung des eigenen Gesellschaftszweckes nützlich sein kann.

Die Gesellschaft ist ermächtigt, diese Tätigkeiten, sowohl im Großherzogtum Luxemburg wie auch im Ausland auszuführen.

Die Gesellschaft ist ermächtigt im Inland und im Ausland Zweigniederlassungen, Filialen, Agenturen oder administrative Büros und Verkaufsbüros zu eröffnen.

**Art. 3. Bezeichnung.** Die Gesellschaftsbezeichnung lautet "Fluglehrer- und Pilotenservice S.à r.l.".

**Art. 4. Dauer.** Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer errichtet.

**Art. 5. Sitz.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Luxemburg.

Er kann durch einfachen Beschluss des alleinigen Gesellschafters oder der Gesellschafter, je nach Fall, an jeden anderen Ort innerhalb der Gemeinde des Gesellschaftssitzes verlegt werden.

**Art. 6. Gesellschaftskapital.** Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausend fünfhundert Euro (12.500,- €) und ist eingeteilt in einhundert und fünf und zwanzig (125) Anteile zu je einhundert Euro (100,- €). Jeder Anteil berechtigt zur proportionalen Beteiligung an den Nettoaktiva sowie an den Gewinnen und Verlusten der Gesellschaft.

**Art. 7. Änderung des Gesellschaftskapitals.** Das Gesellschaftskapital kann zu jeder Zeit, durch Beschluss des alleinigen Gesellschafters oder durch einstimmigen Beschluss der Gesellschafter, je nach Fall, abgeändert werden.

**Art. 8. Rechte und Pflichten der Gesellschafter.** Jeder Gesellschaftsanteil gibt das gleiche Recht.

Jeder Gesellschaftsanteil gibt Recht auf eine Stimme bei allen Abstimmungen.

Der alleinige Gesellschafter hat alle Rechte und Befugnisse die Gesellschafter auf Grund des Gesetzes und der gegenwärtigen Statuten haben.

Es ist einem jeden Gesellschafter sowie seinen Gläubigern und Rechtsnachfolgern untersagt einen Antrag auf Pfändung des Firmeneigentums oder von Firmenstücken zu stellen, Siegel auf die Gesellschaftsgüter auflegen zu lassen oder ein gerichtliches Inventar derselben zu erstellen oder irgendwelche Maßnahmen zu ergreifen welche die Tätigkeit der Gesellschaft beeinträchtigen könnten.

**Art. 9. Unteilbarkeit der Gesellschaftsanteile.** Die Gesellschaftsanteile sind unteilbar gegenüber der Gesellschaft die nur einen einzigen Eigentümer für einen jeden Anteil anerkennt.

Ist der Anteil eines Gesellschafters auf Grund gesetzlicher oder testamentarischer Erbfolge einer Mehrheit von Erben zugefallen, so haben die Erben spätestens sechs Wochen nach Annahme der Erbschaft eine gemeinsame Erklärung darüber abzugeben, wer von ihnen in Zukunft, während der Unzerteiltheit, das Stimmrecht für den gesamten Anteil ausüben wird.

Wenn die Nutznießung und das nackte Eigentum eines Anteils zwei verschiedenen Personen gehören, so wird das Stimmrecht durch den Nutznießer ausgeübt.

#### **Art. 10. Übertragung der Anteile.**

1. Übertragung im Falle des alleinigen Gesellschafters.

Die Übertragung von Gesellschaftsanteilen ist frei.

2. Übertragung im Falle von mehreren Gesellschaftern.

Die Übertragung von Gesellschaftsanteilen unter Gesellschaftern ist frei.

Für die Übertragung von Gesellschaftsanteilen an Dritte, sei es unter Lebenden, sei es infolge Sterbefalls, ist die Zustimmung aller Gesellschafter erforderlich; geschieht die Übertragung der Gesellschaftsanteile jedoch im Sterbefall an die Nachkommen in direkter Linie oder an den überlebenden Ehepartner, ist die Zustimmung der anderen Gesellschafter nicht erforderlich.

Im Falle wo die Übertragung der Gesellschaftsanteile der Zustimmung der anderen Gesellschafter unterliegt, steht diesen ein Vorkaufsrecht auf die abzutretenden Gesellschaftsanteile zu, im Verhältnis ihrer bisherigen Gesellschaftsanteile, das innerhalb von dreißig Tagen nach Verweigerung der Übertragung an Nichtgesellschafter ausgeübt werden muss.

Falls das Vorkaufsrecht ausgeübt wird, aber keine Einigung über den Verkaufspreis der Gesellschaftsanteile erzielt wird, berechnet sich der Verkaufspreis auf Grund der Durchschnittsbilanz der drei letzten vorangegangenen Geschäftsjahren und sollte die Gesellschaft noch keine drei Jahre existieren, auf Grund der Bilanz des letzten vorangegangenen oder zwei letzten vorangegangenen Geschäftsjahren.

**Art. 11. Tod, Entmündigung, Konkurs des Gesellschafters.** Die Gesellschaft erlischt weder durch den Tod, noch die Entmündigung, den Konkurs oder die Zahlungsunfähigkeit des alleinigen Gesellschafters oder eines der Gesellschafter.

Gläubiger, Berechtigte und Erben eines verstorbenen Gesellschafters können nie einen Antrag auf Siegelanlegung am Gesellschaftseigentum oder an den Gesellschaftsschriftstücken stellen.

Zur Ausübung ihrer Rechte müssen sie sich an die Satzung der Gesellschaft, an die von der Gesellschaft aufgestellten Werte und Bilanzen, sowie an die Entscheidungen halten, welche von den Gesellschafterversammlungen getroffen werden.

**Art. 12. Geschäftsführung.** Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche von der Gesellschafterversammlung ernannt werden, geleitet und verwaltet.

Der oder die Geschäftsführer können Gesellschafter oder Nichtgesellschafter sein.

Falls die Gesellschafterversammlung, nicht anders bestimmt, haben der oder die Geschäftsführer die ausgedehntesten Befugnisse im Namen und für Rechnung der Gesellschaft zu handeln, einschließlich das Verfügungsrecht, sowie das Recht die Gesellschaft gerichtlich oder außergerichtlich zu vertreten.

Der oder die Geschäftsführer werden auf befristete oder unbefristete Dauer ernannt, sei es auf Grund der Satzung, sei es durch den alleinigen Gesellschafter oder die Gesellschafterversammlung.

In letzterem Falle setzt der alleinige Gesellschafter oder die Gesellschafterversammlung, bei der Ernennung des oder der Geschäftsführer, ihre Zahl und die Dauer ihres Mandates fest; bei der Ernennung mehrerer Geschäftsführer werden ebenfalls ihre Befugnisse festgelegt.

Der alleinige Gesellschafter oder die Gesellschafterversammlung kann die Abberufung der Geschäftsführer beschließen.

Die Abberufung kann geschehen nicht nur für rechtmäßig begründete Ursachen, sondern ist dem souveränen Ermessen des alleinigen Gesellschafters oder der Gesellschafterversammlung überlassen.

Der Geschäftsführer kann für seine Tätigkeit durch ein Gehalt entlohnt werden, das durch den alleinigen Gesellschafter oder die Gesellschafterversammlung festgesetzt wird.

**Art. 13.** Die Gesellschaft erlischt weder durch den Tod oder das Ausscheiden des Geschäftsführers, ob er Gesellschafter oder Nichtgesellschafter ist.

Es ist den Gläubigern, Erben und Rechtsnachfolgern des Geschäftsführers untersagt Siegel auf die Gesellschaftsgüter auflegen zu lassen oder zum Inventar derselben zu schreiben.

**Art. 14.** Als einfache Mandatare gehen der oder die Geschäftsführer bei der Ausübung ihres Amtes keine persönlichen Verpflichtungen bezüglich der Verbindlichkeiten der Gesellschaft ein. Sie sind nur für die ordnungsgemäße Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

#### **Art. 15. Gesellschafterbeschlüsse.**

1. Wenn die Gesellschaft nur einen Gesellschafter begreift, so hat dieser alleinige Gesellschafter alle Befugnisse die das Gesetz der Gesellschafterversammlung gibt. Die Beschlüsse des alleinigen Gesellschafters werden in ein Protokollbuch eingetragen oder schriftlich niedergelegt.

2. Wenn die Gesellschaft mehrere Gesellschafter begreift, so sind die Beschlüsse der Gesellschafterversammlung nur rechtswirksam wenn sie von der Mehrheit der Gesellschafter die Dreiviertel des Gesellschaftskapitals vertreten, angenommen werden, es sei denn die gegenwärtige Satzung oder das Gesetz würden anders bestimmen.

3. Beschlüsse betreffend die Abänderung der Statuten sind nur rechtswirksam wenn sie von allen Gesellschaftern angenommen werden.

4. Jeder Gesellschafter hat soviel Stimmen wie er Gesellschaftsanteile besitzt und kann sich aufgrund einer Vollmacht an den Versammlungen rechtsgültig vertreten lassen.

**Art. 16. Geschäftsjahr.** Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 17. Inventar-Bilanz.** Am 31. Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen und die Geschäftsführer erstellen den Jahresabschluss in Form einer Bilanz nebst Gewinn- und Verlustrechnung. Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz Einsicht in den Jahresabschluss nehmen.

Der nach Abzug der Kosten, Abschreibungen und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar. Fünf (5%) Prozent des Reingewinns werden der gesetzlichen Rücklage zugeführt bis diese zehn Prozent des Stammkapitals erreicht hat. Der verbleibende Gewinn steht den Gesellschaftern zur Verfügung.

**Art. 18. Auflösung-Liquidation.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren, von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Der alleinige Gesellschafter oder die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

**Art. 19. Schlussbestimmung.** Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Komparenten auf die gesetzlichen Bestimmungen des Gesetzes betreffend die Gesellschaften mit beschränkter Haftung.

#### *Übergangsbestimmung*

Das erste Geschäftsjahr beginnt heute und endet am 31. Dezember 2009.

#### *Zeichnung und Einzahlung*

Alle einhundert und fünfundsiebenzig (125) Anteile wurden gezeichnet von Herrn Marc Walter HIEBEL, vorgenannt.

Dieselben Anteile wurden voll in bar eingezahlt, so dass die Summe von zwölftausend fünfhundert Euro (12.500,- €) der Gesellschaft ab jetzt zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar ausdrücklich bestätigt wurde.

#### *Feststellung*

Der unterzeichnete Notar hat festgestellt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes vom 18. September 1933 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

#### *Schätzungen der Gründerkosten*

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden von den Parteien auf eintausend Euro geschätzt.

#### *Außerordentliche Gesellschafterversammlung*

Sodann erklärt der alleinige Gesellschafter, handelnd an Stelle einer außerordentlichen Gesellschafterversammlung, folgende Beschlüsse zu nehmen:

1) Der Sitz der Gesellschaft wird in L-1321 Luxemburg, 175A, rue de Cessange, festgesetzt.

2) Als Geschäftsführer der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "Fluglehrer- und Pilotenservice S.à r.l." für eine unbestimmte Dauer wird ernannt:

- Marc Walter HIEBEL, Pilot, geboren am 10. Juni 1971 in Ochsenhausen (Deutschland), wohnhaft in D-88459, Tannheim, Panoramaweg, 11.

Der Geschäftsführer hat die Befugnisse wie in Artikel 12 der Satzung erwähnt.

Die Gesellschaft ist in allen Angelegenheiten rechtsgültig verpflichtet, durch die Unterschrift des alleinigen Geschäftsführers.

Vor Abschluss der gegenwärtigen Urkunde hat der unterzeichnete Notar den Komparenten darauf hingewiesen, dass eine Handelsermächtigung, in Bezug auf den Gesellschaftszweck, ausgestellt durch die luxemburgischen Behörden, vor der Aufnahme jeder kommerziellen Tätigkeit erforderlich ist, was der Komparent ausdrücklich anerkennt.

WORUEBER URKUNDE, aufgenommen wurde zu Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an den dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannten Komparent, hat derselbe mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: Marc HIEBEL, Carlo WERSANDT

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 septembre 2009. LAC/2009/38768. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 29. September 2009.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009124841/163.

(090150508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2009.

---

**Safran, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 46.009.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2009*

"Les mandats d'administrateur de Messieurs Karel De Wilde et Frédéric Deslypere viennent à échéance à l'issue de la présente assemblée. L'assemblée décide de renouveler leur mandat pour une durée de trois ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2012, statuant sur les comptes de l'exercice 2011.

Le mandat de commissaire de M. Benoît Stainier vient à échéance à l'issue de la présente assemblée. L'assemblée décide de renouveler son mandat pour une durée de trois ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2012, statuant sur les comptes de l'exercice 2011.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité des voix."

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2009.

*Pour le Conseil d'Administration*

D. JACOBS / K. DE WILDE

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2009125348/20.

(090150768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2009.

---

**Octafinance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 97.321.

—  
*Extrait des résolutions des associés de la société*

Les associés ont pris unanimement les décisions suivantes:

L'acceptation de la démission avec effet au 18 mars 2009 d'Ehlange Nominees Limited, comme administrateur de la société.

L'acceptation de la démission avec effet au 18 mars 2009 de Rochette Nominees Limited, comme administrateur de la société.

La confirmation de la nomination avec effet au 18 mars 2009 de SHRM Corporate Services S.à r.l., avec adresse professionnelle au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Luxembourg, comme administrateur de la société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2015.

La confirmation de la nomination avec effet au 18 mars 2009 de Michelle Carvill, avec adresse professionnelle au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Luxembourg, comme administrateur de la société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2015.

Le conseil d'administration se constitue donc avec effet au 18 mars 2009 de:

- Michelle Carvill
- Alex N.J. van Zeeland
- SHRM Corporate Services Sarl

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Alex N.J. van Zeeland

SHRM Financial Services (Luxembourg) S.A.

*Domiciliaire de sociétés*

Référence de publication: 2009125251/28.

(090150443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 septembre 2009.

---

**Rivera & Cie s.e.n.c., Société en nom collectif.**

Siège social: L-5445 Schengen, 3, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 148.291.

L'an deux mille neuf, le vingt-quatre septembre;

Entre les soussigné(e)s:

1. Monsieur Roland Pierre LEGUIL, employé privé, né à Luxembourg le 10 février 1962, demeurant à L-3336 HEL-LANGE, Wisestrooss, 12;

2. Madame Yaquelin del Consuelo RIVERA MATEO, employée privée, née le 28 juillet 1967 à Banica (République Dominicaine), demeurant à L-3336 HELANGE, Wisestrooss, 12;

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé entre les constituants et tous ceux qui pourraient devenir associés par la suite, une société en nom collectif.

**Art. 2.** La dénomination de la société est RIVERA & Cie s.e.n.c.

**Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non alcooliques, ainsi que, d'une manière générale, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à cet objet ou pouvant en faciliter la réalisation.

**Art. 4.** Le siège social de la société est établi à L-5445 SCHENGEN, Route du Vin, 3.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg sur décision unanime des associés.

**Art. 5.** La société est constituée pour une durée indéterminée. Elle ne sera pas dissoute par le décès de l'un des associés, mais continuera entre les associés survivants et les héritiers, auquel cas la société pourra être transformée en société en commandite simple.

**Art. 6.** Le capital social de la société est fixé à 5.000,- € (CINQ MILLE EUROS) euros représenté par 100 (CENT) parts sociales de 50,- € (CINQUANTE EUROS) chacune.

Les parts ont été souscrites comme suit:

- M. Roland LEGUIL .....	50 parts	2.500,- €
- Mme Yaquelin RIVERA MATEO .....	50 parts	2.500,- €
Total: .....	100 parts	5.000,-€

Le capital social a été entièrement libéré et se trouve à la disposition de la société.

(...)

**Art. 8.** La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Lorsque le(s) gérant(s) est/est désigné(s) parmi des non associés, ses/leurs pouvoirs sont fixés par l'assemblée des associés qui procèdent à sa/leur nomination, sa/leur nomination, ainsi qu'à la détermination de sa/leur rémunération.

A moins que l'assemblée des associés n'en dispose autrement, le(s) gérant(s) non associé(s) disposent vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de son objet social.

(...)

*Assemblée générale extraordinaire*

Immédiatement après la constitution de la société, les constituants associés représentant la totalité du capital social se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle il se reconnaissent dûment convoqués, et ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

*Résolution unique*

Monsieur Marcel FELTGEN, né à Metz (France) le 28 novembre 1947 et demeurant à F-57100 MANOM (France), Rue de la Grange, 19 est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée.

La société est valablement engagée par la seule signature de M. FELTGEN pour toute transaction financière inférieure à 501,- € (CINQ CENT UN EUROS).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schengen, le vingt-quatre septembre 2009.

Roland Pierre LEGUIL / Yaquelin del Consuelo RIVERA MATEO

*Les constituants-associés solidaires*

Référence de publication: 2009125529/52.

(090151165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2009.